UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Préssion démographique et migrations : Cas de la province de Cibitoke

Nizigama, Clotilde; La Direction de : Marcellin G. Dayer; Joseph Gafurero

1988

UB, Faculté des sciences économiques et administratives

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1416

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET ADMINISTRATIVES

RESSION DEMOGRAPHIQUE ET MIGRATIONS :

CAS DE LA PROVINCE DE CIBITOKE.

Par NIZIGAMA Clotilde

: La Direction de :
Marcellin G. DAYER
Joseph GAFURERO

La Présidence de :
Graham D. WHITE.

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences Economiques et Administratives.

Option : Economie Politique.

A ma chère mère pour tant de sacrifices,
A mon frère et soeurs,
A tante Cathy pour nous avoir
supportée dans les moments les plus
difficiles,
A mon cher époux,

nous dédions ce mémoire.

AVANT - PROPOS.

Ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans le concours des personnes à qui nous tenons à exprimer notre profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent d'abord à Monsieur M.G. DAYER, Directeur de ce mémoire, qui n'a cessé de collaborer avec nous, malgré ses nombreuses occupations. Monsieur Joseph GAFURERO, Co-directeur de ce mémoire, a suivi avec intérêt ce travail. Ses conseils nous ont été d'un grand concours; qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous remercions sincèrement Monsieur GRAHAM D. White qui a accepté avec plaisir de lire notre travail.

Aux autorités administratives de la province de Cibitoke qui nous ont facilitée les travaux sur le terrain et aux enquêteurs, nous disons merci.

A SHAMIM et CECILE pour les moments d'ambiance et pour leurs conseils, nous exprimons nos vifs remerciements.

Aux familles BARUTWANAYO, MAKOTO, SERWIMO, NEGAMIYE et à Monsieur NSABIMANA Audace, pour leur concours, nous disons simplement merci.

Enfin, nous remercions les professeurs de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives, qui nous ont fait connaître et aimer la science.

NIZIGAMA Clotilde.

LISTE DES ABREVIATIONS.

I. A.B.P	: Agence Burundaise de Presse
2. agr.	: agricole
3. ap.	: après
4. av.	: avant
5. CEDED	: Centre d'Etudes Démographiques pour le Développement
6. C.S	: Centre de Santé
7. Di	: Dimanche
9. Disp.	: Dispensaire
9. E.F.I	: Ecole de Formation des Instituteurs
IO. F A O	: Food Agriculture Organization
II FBU	: Francs Burundais
I2. F.S.E.A	: Faculté des Sciences Economiques et Administratives
I3. génér.	: générale
I4. hab.	: habitant
I5. Ibid.	: Ibidem
I6. Indust.	: Industrielle
I7. Kg	: Kilogramme
I8. km^2	: kilomètre carré
I9. Me	: Mercredi
20. qual.	: qualifié
2I. R.M.	: Rapport de Masculinité
22. Surf.	: Surface
23. S.N.E.S	: Service National des Etudes et Statistiques
24. T	: Tonnes
25. U.B.	: Université du Burundi
26. UNAZA	: Université Nationale du Zaïre
27. Ve	: Vendredi
28. Vivr.	: vivrière.

TABLE DES MATIERES.

Pages.

AVANT-PROPOS

LISTE DES ABREVIATIONS

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION..... I I

CHAPITRE I. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS..... I0

I.I. Age..... II

I.2. Sexe..... I2

I.3. Etat matrimonial..... I4

I.4. Taille de la famille..... I6

I.5. Niveau de formation..... I7

I.6. Origine du migrant..... I8

CHAPITRE 2. DETERMINANTS DES MIGRANTS..... 2I

2.I. Déterminants immédiats..... 24

2.I.I. Disponibilités en terres arables par habitant..... 26

2.I.2. Stérilité du sol et baisse du revenu.... 32

2.I.3. Recherche d'un apport monétaire..... 40

2.I.4. Emigration pour des raisons familiales. 42

2.2. Déterminants secondaires..... 43

2.2.I. Conflits sociaux..... 43

2.2.2. Information..... 45

2.2.3. Distance..... 46

CHAPITRE 3. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES MIGRATIONS..... 48

3.I. Inconvénients d'émigrer..... 49

3.I.I. Coûts monétaires /en nature..... 49

I° Frais de déplacement 49

2° Frais d'installation..... 5I

3° Frais de consommation..... 53

3.I.2. Coût sociaux/psychologiques..... 53

3.2. Avantages des migrations..... 54

CHAPITRE 4. CONSEQUENCES DES MIGRATIONS..... 65
4.I. Effets démographiques..... 66
4.I.I. Modification de la structure par sexe.... 68
4.I.2. Modification au niveau de la structure par âge..... 70
4.2. Effets économiques..... 73
4.2.I. Superficie des exploitation/Niveau du revenu..... 73
4.2.2. Dépenses en main-d'oeuvre..... 73
4.2.3. Valorisation de la région de destination. 75
I° Culture attelée..... 76
2° Vulgarisation..... 76
3° Boisement.....777
4° Elevage bovin..... 77
4.3. Effets culturels..... 80
CONCLUSION..... 8I
BIBLIOGRAPHIE..... 86
ANNEXES..... 93

LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES.

Pages

A. TABLEAUX.

I.: Répartition au niveau national de I00 migrants... I4
selon le sexe et l'âge : Avril I985

2 : Répartition des migrants selon l'âge et l'état matrimonial à Cibitoke..... I5

3 : Nombre de garçons et rang de naissance..... I7

4 : Répartition des 60 migrants selon la province d'origine, la densité et le taux de migration interne nette..... 20

5 : Population burundaise au Ier janvier I987 selon la densité par province..... 25

6 : Superficie, Densité et terres encore disponibles par région naturelle.Situation I982..... 28

7 : Densité de la population par rapport à la surface agricole utilisée et superficie par habitant , I982..... 3I

8 : Evolution de la production vivrière et de la population du Burundi : I970 - I984..... 34

9 : Evaluation du revenu monétaire moyen annuel par région (en francs burundais)..... 42

I0 : Réponses des migrants sur la connaissance de la région..... 45

II. Comparaison des ressources foncières de la région d'origine et de la région d'accueil..... 55

I2 : Cultures vivrières : estimation des productions I985 - I986. Ensemble de la province..... 56

I3 : Fruits et légumes : Superficies et productions.. 57

I4 : Estimation des superficies en café I986 et évaluation de la production provinciale..... 57

I5 : Marchés et centres de négoce de la province... 59

I6 : Répartition des centres de santé et dispensaires et de leur personnel soignant qualifié par commune..... 62

I7 : Taux de croissance annuels en pourcent par province entre le I6.8.I979 et le I6.8.I984 entre le I6.8.I984 et le I6.8.I989 et taux de migration interne nette en pour mille..... 67

I8 : Rapports de masculinité du Burundi et de la province Cibitoke par groupe d'âges / : I987. 69

I9 : Situation des coopératives..... 79

B. FIGURE

I : Modificaction au niveau des pyramides des âges.... 72

C. CARTES

I: Infrastructures commerciales : marchés..... 60

2 : Voies de communication et zone enclavée..... 6I

3 : Infrastructures de santé et zone mal desservie..... 64

4 : Aire d'extension des projets agricoles..... 78

I N T R O D U C T I O N

SAINTE CRUAUTE.

Un homme vint trouver un Saint, portant un enfant nouveau-né. "Que dois-je faire de cet enfant ?" demanda-t-il, "il est misérable, mal-venu, et n'a pas assez de vie pour mourir". "Tue-le", s'écria le Saint d'une voix terrible..., et beaucoup blamèrent le Saint parce qu'il avait conseillé de tuer l'enfant. "Mais n'est-il pas plus cruel de le laisser vivre ?", répondit le Saint.

Friedrich NIETZSCHE, le gai savoir, 1982.
Cité par Jacques AUSTRY et Philippe BOURCIER DE CARBON dans "Avant-Propos", Revue Tiers-monde, 24(94), Avril-Juin 1983.

Pays dit "nataliste", le Burundi connaît actuellement une "explosion démographique". Sur une superficie de 25.949,50 hectares (I), on estime au premier janvier I987, une population de 4.922.C82, soit une densité de I90 habitants au km^2(2). Lors du recensement général de la population du I6 août I979, elle était de I54 habitants par km^2. Le taux de croissance naturelle à cette date s'élevait à 2,64 % par an (3). Il est de 2,69 % pour la période I979 - I984 et de 2,96 % entre I984 et I989 (4). Si on se réfère aux différentes projections, la population a tendance à s'accroitre à un rythme rapide au moins jusqu'à l'an 2.000. D'après MUGABO, D., son effectif oscillera autour de 7 millions à cette date (5).

Toutefois, cette croissance démographique est une chose, la répartition géographique de cette population est une autre : une répartition très inégalitaire. La densité moyenne masque des disparités régionales très nettes. Certaines régions densément peuplées regroupent des communes où les effectifs de population sont supérieurs à 300 habitants au km^2(Buyenzi, une partie de Mugamba, certaines communes autour de Bujumbura, etc...) tandis que d'autres, sont relativement ...

(I) La superficie totale du Burundi étant de 27.834 km^2, I884,5 km^2 sont occupés par les eaux du Lac Tanganyika et les lacs du Nord.

(2) DEPARTEMENT DE LA POPULATION, Population burundaise au I/I/I987. "La population provinciale des années 80" (Projections par sexe et groupes d'âges, Avril I985).

(3) DEPARTEMENT DE LA POPULATION (I982). Recensement Général de la population I979. Résultats définitifs au niveau national. Bujumbura, p. 4

(4) DEPARTEMENT DE LA POPULATION (I985). La population provinciale des années 80 : Projections par sexe et groupe d'ages. Bujumbura, p. 5.

(5) MUGABO, D. (I984), Situation démographique du Burundi et Perspectives d'avenir. Kinshasa, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Economiques, Département de Démographie, Mémoire de Licence, p. 79.

moins peuplées - moins de 150 habitants, voire en dessous de 100 (Kumoso, Buragane, Cankuzo, Batutsi etc..)(6).

Le choix de notre sujet "Pression démographique et migrations" a été guidé par le fait que la variable "population" n'est que récemment tenue en considération par nos planificateurs. En effet,

> "bien que les mass média se faisaient l'écho des politiques de population en Egypte, au Kenya, en Inde et ailleurs dans le monde, les Burundais semblaient muets sur cette question et se gardaient de tout commentaire profondsur les conséquences d'une croissance rapide de la population" (7).

Cependant, il n'est secret pour personne que la variable démographique a une grande influence sur le développement économico-social d'un pays. Signalons en passant qu'une croissance de la population a pas mal d'implications directes sur l'activité nationale entre autres sur le régime foncier, l'alimentation, la santé, la scolarisation, l'emploi, la consommation, l'épargne, les revenus, la structure de l'âge de la population, sur la demande des services publics qui s'accroît etc... Le Gouvernement s'en ayant déja rendu compte, des campagnes de sensibilisation sur le planning familial ont été déjà lancées. Néanmoins, les résultats sont encore préliminaires. C'est ce qui, en fait, a été constaté lors de la "recherchepilote sur l'attitude du Mururdi en milieu rural face à la planification familiale" ; une situation paradoxale. Il existe en effet une différence entre le plus grand nombre d'enfants souhaités par l'individu lui-même et le nombre qu'il conseille aux autres.

Toutefois, chaque individu commence à prendre conscience de la gravité du problème même s'il ne sera

(6) CAZENAVE-PIARROT, A. (1979), Atlas du Burundi, Planche population.

(7) DEPARTEMENT DE LA POPULATION (1984). Attitude du Murundi en milieu rural face à la planification familiale. Bujumbura, p.5

(8) DEPARTEMENT DE LA POPULATION (1984), ibid., p. 61.

sent pas encore directement concerné. Nous sommes du même avis que SAUVY A. quand il écrit qu'

> une civilisation qui, pendant des millénaires a glorifiée, divinisé la fécondité, n'accepte pas immédiatement de la considérer comme un mal"(9)

En effet, en milieu rural,

> "l'enfant représente pour le paysan une valeur qu'il ne peut s'aliéner facilement. Traditionnellement, dès son jeune âge, c'est un producteur bien intégré dans la division du travail au sein de la famille. Adulte, il devient le soutien des parents au soir de leur vie. C'est donc une aberration que de demander au paysan d'engendrer peu d'enfants" (10).

L'enfant y est donc un bien d'investissement et de production plus qu'un bien de consommation c'est-à-dire qu'il demeure un avantage plutôt qu'une charge, mieux encore une nécessité. Une telle mentalité ne devrait pas tenir longtemps étant donné le rythme de croissance de la population au Burundi. Pour "alléger" la pression démographique sur la terre - principale ressource naturelle du Burundi - le Gouvernement a déjà commencé à encourager les populations à quitter les régions très fortement peuplées pour émigrer vers celles qui le sont le moins.

- <u>Problématique et objectifs généraux</u>.

Le Burundi est très couramment considéré par beaucoup d'experts comme "un pays sans migrations" malgré l'existence d'une situation démographique et économique (densité démographique exceptionnelle en Afrique, faible productivité et dégradation avancée des territoires équilibre alimentaire précaire etc...) qui, nécessaire-

...c...

(9) SAUVY, A. (1973). <u>CroissanceZéro</u> ? Paris, Calmarn-Lévy, p. 105

(10) NSABIMANA, A. (1985). <u>Croissance démographique et développement économique du Burundi</u>. <u>Quel ménage ?</u> Bujumbura, U.B. F.S.E.A, p. 3.

ment devrait engendrer de fortes propensions migratoires" (II).

A. CAZENAVE-PIARROT renchérit :

> "Les Burundais restent très attachés à leur colline d'origine ; une fois partis, ils désirent toujours y retourner" (I2).

C'est une idée erronée. En effet, le processus migratoire au Burundi date de très longtemps. Déjà à l'époque coloniale, des "autochtones" étaient déplacés par le colonisateur pour aller travailler dans des empires coloniaux voisins (grandes plantations européennes à l'Est et au Nord, mines du Katanga au Sud-Ouest etc..). Puis très rapidement et malgré la volonté des autorités de tutelle belge, les départs vers l'Uganda et le Tanganyika prirent une ampleur grandissante. Le besoin d'argent (surtout à cause de la généralisation de l'impôt), les travaux forcés et l'absence d'investissements - dans le pays obligèrent la plupart des jeunes gens à quitter le territoire. Alarmés par l'ampleur des pertes humaines (les effets de la grande famine de I943 - I944 se conjuguent avec les départs vers l'étranger), l'Administration belge lança à partir des années I950, un important programme d'investissement étalé sur I0 ans. Une"nouvelle" politique de développement fut alors instaurée. Celle-ci consistait à déplacer une partie du "surplus" des populations des régions centrales et à l'installer dans les régions "sous-peuplées" de la périphérie connues sous le nom de "fronts pionniers". Cette politique eut des effets décisifs quant à la mobilité de la population rurale. D'une part, l'augmentation du volume des opportunités de gains monétaires à l'intérieur du pays réduisit notablement les flux vers l'étranger. D'autre part, l'ouverture de ces fronts aboutit très progressivement à la constitution d'un type de paysannerie fortement intégrée à l'économie monétaire. Cependant, la méfiance des populations rurales envers toute incitation

(II) GAUDE, J. (I982). Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain. Génève, Bureau Internation du Travail, p. I09.

(I2) CAZENAVE-PIARROT, A. (I979), op. cit., Planche

administrative à la mobilité - la plupart des migrants avaient déserté ces paysannats - força les autorités supérieures à opter pour le recrutement. C'est ainsi que furent peuplés, en I949, les paysannats de RUKANA et MPARAMBO ; paysannats dans lesquels nous avons effectué notre enquête.

Appuyés par des incitations matérielles importantes (exemption de la capitation durant les premières années d'installation, l'approvisionnement en nourriture et semences avant la première récolte, avances monétaires, etc...), les déplacements de population prirent rapidement de l'ampleur. En I960, 9000 familles étaient ainsi installées (I3). Une campagne d'information sur la disponibilité des terres avait été lancée. Les populations des régions centrales interessées se faisaient inscrire sur une liste. Le déplacement était assuré. D'abord logés dans des camps, ils étaient ensuite dispersés dans les différents paysannats - déjà subdivisés. Ils devraient se débrouiller pour construire leurs propres maisons et pour le défrichage. D'après GUICHAOUA, A. la majorité des effectifs provenaient des anciennes provinces de Ngozi et Muramvya, auxquels se joignaient des paysans originaires de la province de Bubanza qui, traditionnellement, descendaient les piémonts du Mumirwa pour travailler temporairement dans la plaine. La province de Bujumbura, par contre, ne fournissait que très peu d'arrivants (I4).

Etant situés dans une région frontalière du Zaïre et et du Rwanda (Cibitoke), les apports de population n'étaient pas limités au Burundi. D'après le même auteur que celui cité précédemment, le pourcentage des étrangers (Rwandais et Zaïrois) variait de I0 à 30 pour cent selon les communes.

(I3) GUICHAOUA, A. (I98I). Surpeuplement et stratégies migratoires des paysans au Burundi. Document de travail WEP. I0-67/WP. 46. Génève, Bureau Internation du Travail, p. 4I

(I4) Ibidem, p. 42

"En 1955, sur 48.299 habitants que constitue la population noire non soumise au régime des chefferies au Rurundi, 27.000 sont des Congolais" (I5).

En ce qui concerne les Rwandais dont la majorité ne s'est fixée qu'à la suite des affrontements qui se déroulèrent au Rwanda au lendemain de l'indépendance, il s'agit en majorité d'éleveurs installés dans des blocs hors-paysannats. (I6).

La seconde vague d'immigrants est constituée de personnes qui, après avoir été informées sur la disponibilité des terres et les potentialités de la province de Cibitoke décident de partir. Ils se faisaient inscrire chez le chef de zone chargé de la distribution des paysannats restants.
Ces migrants se déplaçaient à leurs frais et devraient se débrouiller pour le logement, la nourriture et les semences (aide reçue des amis, achat, travail remunéré en nature...)

Le courant actuel est constitué de jeunes migrants qui viennent essentiellement à la recherche d'emplois. Les terres encore inoccupées devenant de plus en plus rares, certains s'achètent une petite parcelle juste pour se construire une petite maison ; d'autres logent chez les amis, quitte à louer les terres des autres ou à s'acheter une propriété dans les autres communes qui en disposent encore. Il arrive également que certains paysans soient incapables d'entretenir leurs propriétés et qu'ils décident de les vendre (en partie ou en totalité) aux migrants.

- Choix du lieu d'enquête et méthodologie.

Les paysannats de RUKANA et MPARAMBO se situent en province de Cibitoke, commune Rugombo, région qui affiche le plus fort taux de migration interne nette (le Département de la Population l'estime à 7,8 ‰).

(I5) GUICHAOUA, A. (1981), op. cit., p. 42
(I6) Ibidem.

Nous avons préféré une zone d'immigration pour mieux cerner la vraie cause qui serait à la base du mouvement. Dans notre travail, nous avons procédé par un choix raisonné au niveau des enquêtés. Tout d'abord nous avons considéré comme immigrant, toute personne qui n'est pas née dans la commune de sa résidence actuelle, mais dont la zone de provenance est située sur le territoire burundais. Ensuite, dans un échantillon de 60 immigrants (à raison de 30 par paysannat), les enquêtés étaient choisis au hasard.
Ceci parce que les migrants récents éprouvent les mêmes problèmes que les anciens.

- Hypothèses de travail.

I. La pression démographique est-elle une "cause" déterminante des processus migratoires ?

2. La préoccupation fondamentale des migrants est la recherche des terres.

3. Il existe une relation entre le rang de naissance occupé et surtout le nombre de garçons dans la famille et le processus migratoire.

Ce travail sera développé en quatre chapitres. Le premier décrit les caractéristiques des migrants enquêtés. Le deuxième chapitre intitulé "Déterminants des migrations" essaie de montrer ce qui est à la base de la décision d'émigrer. Le troisième traite des avantages et inconvénients d'une migration. Enfin, le quatrième chapitre se concentre sur les conséquences des migrations aussi bien au niveau de la région d'origine que de la région d'accueil.

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS.

Généralement on admet que les migrants répondent à certaines caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau de formation... Ceci voudrait dire que les migrations seraient sélectives. Ainsi, les jeunes migreraient plus que les vieux, les hommes plus que les femmes, les plus éduqués plus que ceux qui le sont le moins... Dans ce chapitre, nous allons analyser ces caractéristiques dans le contexte des migrations rurales-rurales en province Cibitoke dans la limite des données recueillies.

I:I. AGE.

> "Le fait que les membres relativement jeunes de la population rurale ont une propension à migrer relativement élevée est considéré comme une caractéristique pratiquement universelle des mouvements migratoires" (I7).

D'après les résultats de notre enquête, nous constatons que l'âge de tous les 60 migrants varie de I5 à 64 ans. Parmi eux, 45 ont un âge compris entre I5 et 45 ans, soit 75 % de l'échantillon. Si nous considérons un groupe d'âge plus réduit, nous constatons que 38 % ont entre I5 et 30 ans. L'âge moyen des migrants est de 39 ans tandis que l'âge à la migration est de 30 ans.

Il apparaît donc que les migrants enquêtés correspondent à la tranche d'âge actif. Ceci avait tendance à confirmer l'hypothèse selon laquelle ce serait les personnes physiquement saines qui migrent le plus. En effet, les enfants en-dessous de l'âge de I5 ans n'ont pas de motifs de responsabilité suffisants pour migrer seuls. Ils sont attachés à la structure de la famille dont ils ne sont pas encore indépendants. Cela veut dire qu'ils n'ont encore aucune obligation familiale, ni professionnelle. Pour les vieux d'au-délà de 65 ans, il est normal qu'une faible proportion d'entre eux migrent en l'absence de conditions inhabituelles (atmosphériques, cataclysme...) qui perturbent leurs

(I7) BARNUM, H.N. et SABOT, R.H., (I976). Migration, Instruction et Excédents de Main d'Oeuvre urbaine. Le cas de la Tanzanie (Etudes sur

conditions de vie parce que ces gens n'ont pas assez de force physique pour aller "recommencer la vie". Mais on peut aussi admettre que plus une personne vieillit, plus elle répugne systématiquement à prendre des risques. Non moins plausible est l'hypothèse d'une augmentation de "l'attachement aux lieux avec l'âge"(I8). C'est dire qu'en fait, s'ils devraient migrer dans ces circonstances ils seraient plutôt pris en charge. En effet, comme il en est le cas pour les enfants en bas âge, ces vieux deviennent dépendants.

L'âge moyen des migrants est assez bas, ce qui confirme davantage l'hypothèse que les jeunes migrent plus que les vieux. Ce résultat s'écarte sensiblement de la moyenne trouvée lors de l'enquête I970 - I97I qui aboutissait à une moyenne de 20,5 ans. Certainement parce que l'enquête incluait tout le ménage migrant.

I.2. SEXE.

Selon les conclusions émanant de l'analyse de certains cas, il n'y a pas de sélectivité des migrations permanentes vis-à-vis du sexe bien que logiquement on s'attendrait à ce que les hommes migrent plus que les femmes. Les variations par sexe seraient plutôt attribuables aux aspects socio-économiques de la structure sociale en conjonction avec la position socio-culturelle de la femme dans la société (I9).

Dans le cas de la province Civitoke, il est très probable que la proportion des migrants masculins soit proche de celle des femmes du fait que ce sont des migrations pour des raisons familiales. En fait, la migration de l'homme entraîne la mobilité de toute la famille tôt ou tard. Cependant, au niveau national, nous

(I8) BARNUM, H.N. et SABOT, R.H. (I976), op. cit., p.30

(I9) UNITED NATIONS, (I973). The determinants and consequences of Population Trends. Vol. I, pp. I6I - I82.

constatons que dans la tranche d'âge actif, la proportion des femmes migrantes est plus importante que celle des hommes. En effet, nous constatons que parmi les migrants, 7I % de femmes contre 52 % seulement d'hommes appartiennent à cette tranche d'âge. Ceci est certainement lié au besoin d'une main-d'oeuvre féminine. Celui-ci étant renforcé par le motif de formation de nouveaux foyers dans les nouvelles régions. En effet, nous remarquons dans les bas âges, la proportion des migrantes reste très faible par rapport aux autres âges.

Une étude de cas au Gabon distinguant les "nes au lieu de recensement" et les "nés ailleurs" démontre également une mobilité féminine supérieure à celle des hommes : 48 % de ces derniers et 59 % des femmes ne vivent pas au lieu de leur naissance. C'est surtout pour cause de mariage que ces dernières se déplacent. Par ailleurs, nous observons que le rapport de masculinité dans les bas âges est très élevé, suggérant que les couples ayant des garçons migreraient plus que ceux ayant des filles. Cette sélectivité nous paraît peu vraisemblable dans ce sens que, même si ce sont les couples ayant le plus de garçons qui décident de migrer, ils ne le feraient pas à la naissance de leurs enfants.

Tableau N° I. Répartition au niveau national de I.000 migrants : selon le sexe et l'âge : Avril I985.

Sexe / Age	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	203	I24	I5I
05 - 09	I25	88	IOI
I0 - I4	I39	66	9I
I5 - I9	I07	2I4	I77
20 - 24	II0	I79	I55
25 - 29	I04	I33	I23
30 - 34	70	59	63
35 - 39	6I	55	57
40 - 44	28	23	25
45 - 49	20	2I	2I
50 - 54	I2	I5	I4
55 - 59	6	9	8
60 - 64	5	5	5
65 - 69	4	4	4
70 - 74	3	2	2
75 - 79	2	2	2
80 et +	I	I	I

SOURCE : MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION (I985).

La population provinciale des années 80 : Projections par sexe et groupe d'âge. Annexe 6, p.3C.

I.3. ETAT MATRIMONIAL.

Les couples semblent migrer plus que les autres catégories matrimoniales. En effet, nous constatons que 48 sur les 60 migrants sont mariés (80 %). Suivent les célibataires et les veufs qui contribuent à concurrence du solde. Ce qui veut dire 7 célibataires et 5 veufs (20 %).

Les couples en sentiraient-ils donc plus la contrainte que les autres catégories matrimoniales? Probablement parce que c'est dans le groupe d'âge 3I - 45 ans que nous avons la proportion la plus importante des migrants parmi les mariés. De même , dans le groupe d'âge 46 - 64, la proportion des migrants reste supérieure à celle des premiers groupes d'âge (I5 à 30 ans). Ceci suggérerait que, théoriquement parlant, la migration serait fonction du nombre d'enfants qu'on a en charge ou qu'on envisage avoir ; ce nombre étant l' l'expression de la charge familiale.

Tableau N° 2. Répartition des migrants selon l'âge et l'état matrimonial à Cibitoke.

Age / Etat matrimonial	I5-30		3I-45		46-64		Total	
	Valeurs absolues	%	Valeurs absolues	%	Valeurs absolues	%	Valeurs absolues	%
Célibataire	7	II.7	-	-	-	-	7	II.7
Marié	I0	I6.7	26	43.3	I2	20	48	80
Veuf	-	-	2	3.3	3	5	5	8.3
TOTAL	I7	28.4	28	46.6	I5	25	60	I00

SOURCE : Notre enquête faite en province de Cibitoke, décembre I987 - Janvier I988.

Le fait que les célibataires ne migrent pas autant que les mariés voudrait dire que contrairement aux mariés, ils ressentent moins le manque de terres. Par contre, il serait évident que les veufs trouvent plus élevé le coût de réinstallation. Ce qui justifie que peu de personnes qui appartiennent à cette catégorie migrent. Dès lors, il nous semble logique que dans le contexte de ces migrations rurales - rurales, les veufs et les célibataires migrent moins que les mariés.

I.4. TAILLE DE LA FAMILLE.

La répartition des migrants au sein de leur famille d'appartenance montre que 3I d'entre eux proviennent des familles de 4 à 7 enfants ; 2I des familles de 8 enfants et plus et 8 seulement des familles de I à 3 enfants. Nous constatons donc que la grande majorité des migrants proviennent des familles relativement nombreuses.

D'après nos résultats, 50 % des migrants sont issus des familles de I à 3 garçons, tandis que l'autre moitié appartient aux familles de 4 à 7 garçons. Ceci voudrait dire que la structure par sexe de la descendance dans la famille d'appartenance a à voir avec les migrations des membres de la famille. De même, le rang de naissance semble avoir une influence aussi importante que la répartition par sexe sur les migrations. En effet, nous constatons que 28 des 60 migrants appartiennent au moins au quatrième rang de naissance ; 32 d'entre eux n'excèdent pas le troisième rang de naissance. Ceci voudrait dire que plus on naît tard, plus on est défavorisé du point de vue de la propriété dans le secteur de subsistance.

Le migrant aurait-il donc conscience que ces problèmes résultent d'une progéniture nombreuse ? Certainement pas. En effet, nous remarquons que bien qu'il affirme qu'il a des problèmes parce qu'il provient d'une famille nombreuse, la progéniture du migrant ne diminue pas pour autant . Sur les 50 couples enquêtés, 20 ont déjà 3 enfants et ne semblent pas se soucier de la limitation des naissances ; 25 ont 4 à 7 enfants et I5 ont 8 enfants et plus.
De plus, 50 ont déjà au moins 2 garçons (44 ont 2 à 3 garçons, les 6 autres en ont 4 à 7). Ceci proviendrait du fait que la question de descendance est très complexe jusqu'aujourd'hui. Que le paysan soit conscient de la pression qu'exerce une nombreuse progéniture sur la ressource terre est une évidence. Mais son comportement d'ajustement traduit une certaine fluidité. En fait,

il semble que le paysan raisonne en ces termes : la crise n'est pas actuelle, elle est pour demain (2I). Ce comportement pourrait se justifier par le manque de standard quant au ratio homme/terre. Ceci crée une divergence entre l'attitude et le comportement vis-à-vis de la progéniture. Cependant, il semble que le paysan accepterait mieux la politique de redistribution que celle du planning familial. Ainsi donc pour lui, les migrations peuvent résoudre indéfiniment le problème de la progéture.

Tableau N° 3. Nombre de garçons et rang de naissance.

Nombre/Rang	Nombre de garçons	Rang de naissance
I - 3	30	32
4 - 7	30	25
8 et plus	-	3

Source : Notre enquête faite en province de Cibitoke Décembre I987 - Janvier I988.

I.5. NIVEAU DE FORMATION.

Généralement, le niveau de formation est un facteur déterminant dans le contexte des migrations rurales - urbaines (exode rural). Au Burundi, le degré d'analphabétisme est encore très élevé : 57,3 % des hommes âgés de I0 ans et plus contre 74,3 % des femmes (d'après le Recensement Général de la Population du I6 août I979). Ce qui explique pourquoi les migrations rurales/rurales portent sur une population illettrée. Il est donc évident que, dans le cadre de ces migrations en province de Cibitoke, la quasi-totalité des migrants ne répondent pas au critère de formation. En effet, après leurs études, les gens migrent vers les villes en quête d'emplois qualifiés. Or, non seulement les masses rurales ne sont pas qualifiées, mais également les centres urbains du Burundi sont très peu dynamiques quant à la génération des emplois. C'est pour cette raison que

les migrations sont davantage orientées vers les milieux ruraux. Nous ne nous attendons donc pas à trouver des gens répondant à un certain niveau de formation (disons post - primaire) parmi les migrants de Cibitoke. C'est ainsi qu'environ I5 migrants de notre échantillon ont été à l'école primaire complète ou non ; 45 ont été dans les écoles d'alphabétisation ou sont sans formation du tout.

Nous pouvons donc dire qu'en général les migrations vers les villes sont sélectives en fonction du niveau et du type de formation parce que ce sont les mieux instruits qui ont le plus de chances d'y trouver un emploi. Ce qui veut dire que ces migrations répondent à certains critères de qualification contrairement aux migrations rurales - rurales qui n'exigent qu'un niveau de formation relativement peu élevé. Par ailleurs, il n'est pas besoin d'avoir fait beaucoup d'études pour s'ajuster aux travaux agricoles.

I.6. ORIGINE DU MIGRANT.

Parmi les migrants faisant l'objet de notre enquête L'essentiel provient de la région couverte par l'ancienne province de Ngozi (34). La province de Muramvya se classe en second lieu avec 22 migrants. Ce modèle de migration reste vrai au niveau national. En effet, nous constatons que la région de Bujumbura a toujours présenté un intérêt particulier pour les migrants.
D'après le Recensement Général de la Population du I6 août I979, sur I.0C0 personnes résidant à Bujumbura, 809 sont nées sur place, 89 proviennent de Ngozi, 64 de Muramvya, 20 de Bujumbura et le reste des quelques autres provinces. Malgré que nos résultats portent sur 60 migrants, nos observations restent conformes au contexte migratoire global.

Les provinces Cibitoke et Bubanza présentent un intérêt important au niveau national. Elles constituent un déversoir principal de la main-d'oeuvre surtout agricole. Seulement, l'intensité de leurs flux migratoires varie en fonction de la distance et de la proximité d'autres régions également intéressantes. Bururi et Gitega sont donc deux autres provinces qui semblent avoir un solde migratoire négatif, mais leur population ne se dirige pas vers Cibitoke. Ceci parce que Ruyigi est un autre déversoir d'excès de main-d'oeuvre pour la province de Gitega, une autre partie se dirigeant vers Bujumbura et Bururi. Ceux de cette dernière semblent plutôt se diriger vers Bujumbura. Dans ce cas particulier, étant donné que la province de Bururi a une faible densité on peut estimer que ces migrations sont un peu différentes de celles que nous étudions maintenant. Il s'agit plutôt de l'exode rural.

En gros, nous constatons que les provinces qui envoient une partie de leur population à Cibitoke sont celles qui ont des densités élevées relativement aux autres provinces du pays. En effet, la région de Kayanza et de Ngozi, que ce soit sous l'ancienne ou sous la nouvelle circonscription garde des densités très élevées (excédant 300 habitants au km^2). De même, les provinces de Muramvya et Gitega ont des densités proches de 300 habitants au km^2. La province de Bujumbura constitue un cas particulier quant à sa densité et à son solde migratoire positif.

D'après les résultats de notre enquête (Tableau N° 4) il ressort que la plupart des migrants n'avaient jusque là fait qu'un et un seul mouvement migratoire : le déplacement de la région d'origine à la résidence actuelle (Cibitoke). Ceci signifierait que la province de Cibitoke satisfait d'une manière générale aux ambitions principales de ces derniers.

Tableau N° 4. Répartition des 60 migrants selon la province d'origine, la densité et le taux de migration interne nette.

Province d'origine	Densité (nombre d'habitants au km^2) (I)	Taux de migration interne nette (en ‰) (2)	Nombre de migrants (en %) (3)
Bujumbura	443	+ 5.0	I.7
Bururi	I53	- 2.I	I.7
Gitega	282	- 3.3	3.3
Kayanza	360	- 4.7	4I.7
Muramvya	283	- 5.7	36.7
Ngozi	325	- I.0	I5.0

Source : (I) DEPARTEMENT DE LA POPULATION. "La population provinciale des années 80".(Projections par sexe et Groupe d'âges Avril I985).

(2) DEPARTEMENT DE LA POPULATION. "La population provinciale des années 80".(Projections par sexe et Groupe d'âges" Annexe 4, p. 29

(3) Résultats de notre enquête faite en province de Cibitoke, Décembre I987 - Janvier I988.

Dans l'ensemble, les migrants enquêtés répondent aux caractéristiques universellement reconnues dans la littérature démo-économique. Le migrant appartient à la tranche d'âge actif et provient des régions à forte densité démographique.

CHAPITRE 2. DETERMINANTS DES MIGRATIONS.

"Un bûcheron sans forêt, un pêcheur sans eau, un paysan sans terre, tous sont privés du moyen de production par excellence, d'une ressource essentielle à leur survie".

A.B.P "I6 octobre : Journée Mondiale de l'Alimentation". Le Renouveau du Burundi 24I2, I5 octobre I987, p. I.

La décision de migrer est fonction de beaucoup de facteurs. Si les populations décident de migrer, c'est qu'elles estiment qu'il ya moyen d'améliorer leurs conditions d'ex d'existence comparativement à celles qu'elles connaissaient avant. En effet, quitter un endroit pour aller s'établir ailleurs suppose un coût. Ce qui veut dire que normalement, le migrant raisonne en termes d'avantages et d'inconvénients avant de quitter son environnement. Bien des auteurs ont analysé le contexte migratoire et ont confirmé cette hypothèse. Nous pouvons mentionner entre autres M.P.TODARO (22) qui a défini un schéma-cadre du contexte migratoire et les Nations Unies (23). La décision de migrer est donc le résultat d'un comportement rationnel. Le migrant compare les inconvénients (en termes de coûts sociaux, psychologiques, économiques...) avec les avantages qu'il espère avoir dans la région de destination. C'est la situation nette qui tranchera. C'est-à-dire si les avantages surpassent sent les inconvénients, il décidera de partir tandis qu'au cas contraire, il préférera rester là où il est. Ce phénomène s'observe surtout dans le cas des migrations rurales-urbaines où les migrants qui ne parviennent pas à s'adapter au milieu urbain (c'est-à-dire à s'assurer une situation nettement meilleure qu'en milieu rural). retournent dans le secteur de subsistance (24). Cependant, tous les déterminants ne sont pas de même importance, c'est-à-dire n'exercent pas la même force de pression quant à la prise de décision par le migrant. C'est ainsi que nous distinguons les déterminants immédiats qui provoquent directement les migrations et les déterminants secondaires qui, de près ou de loin, sont liés aux premiers. Normalement, les déter-

Normalement, les déterminants immédiats sont essentiellement

(22) TODARO, M.P. (I98I). Migration and Development in The Third World. Second Edition, New York, p. 239

(23) UNITED NATIONS. (I98I). Population Distribution policies in development planning, New York, pp. 33 - 69

(24) LIAZAGA, J.C. "Economic Factors of Internal Migration and economics et urbanization" in IABAH L. (-). Population Grouwth and and Economic Development in The Third World, Vol. 2, New York, pp. 39I - 44I

les salaires, les emplois et les possibilités d'éducation tandis que les déterminants secondaires sont les facteurs tels les forces contextuelles et les stratégies de développement qui affectent la distribution de ces premiers (immédiats) dans différentes régions d'une manière différentielle.

2.I. DETERMINANTS IMMEDIATS.

La littérature nous donne différentes approches de définitions de la migration. Les néoclassiques trouvent que la migration est un processus de maximisation du profit. D'autres auteurs parlent plutôt d'une minimisation du risque. Pour ceux-ci, les migrations seraient un moyen de diversification des options économiques. Dans le cas du Burundi, il semble plutôt que c'est un moyen d'ajustement aux conditions changeantes (25). Si nous nous exprimons entermes de terre, la disparité du produit en quantité et en nature est la cause à la disparité régionale des terres. D'après A. GUICHAOUA?

> "la pression démographique marque profondément les paysages et constitue dans la majorité des études sur le développement rural du Burundi, la contrainte première du problème agraire et la cause déterminante des processus migratoires" (26).

D'une manière générale, la disparité en terres et donc en produit transparaît dans le tableau N° 5, qui met en relation la population et la terre dans différentes provinces. Si nous excluons la province de Bujumbura qui comprend les populations du centre urbain (densité = 443 habitants au km^2), nous constatons que la densité va de 67 habitants au km^2 à Cankuzo à 360 habitants au km^2 à Kayanza. La densité moyenne est de I90 habitants au km^2 (premier janvier I985).

(25) UNITED NATIONS, (I984). Population Distribution, Migration and Development (Proceeding of the Expert Group on Population Distribution, Migration and Development. Hammamet (Tunisia, 2I - 25 March I985). New York, p. I65.

(26) GUICHOUA, A. (I98I), op. cit.,p.9.

Manifestement au niveau national, nous distinguons trois grands groupes de densités :

I° Les régions de très grandes concentrations humaines qui regroupent essentiellement la région des plateaux (Kayanza, Ngozi, Muramvya et Gitega) et la région de Bujumbura. Elles comportent des densités qui dépassent pour la plupart 300 habitants au km^2 (estimation du Ier janvier 1987)

2° Les régions de "moyennes" densités : Cibitoke (144), Bururi (153), Muyinga (172), Karuzi (178) et Bubanza (187) habitants au km^2 (estimations au Ier janvier 1987)

Tableau N° 5. Population burundaise au Ier janvier 1987 selon la densité par province.

Province	Population		Superficie		Densité par km^2
	Total	%	Total	%	
Bubanza	200.420	4.07	1072.60	4.13	187
Bujumbura (2)	584.812	11.88	1321.40	5.09	443
Bururi	374.660	7.61	2441.40	9.41	153
Cankuzo	129.275	2.63	1938.80	7.47	67
Cibitoke	235.279	4.78	1639.40	6.32	144
Gitega	561.950	11.42	1989.40	7.67	282
Karuzi	258.811	5.26	1457.60	5.62	178
Kayanza	446.219	9.06	1241.80	4.78	360
Kirundo	359.485	7.30	1710.50	6.59	210
Makamba	155.676	3.16	1972.40	7.60	79
Muramvya	437.846	8.89	1546.00	5.96	283
Muyinga	315 008	6.40	1829.40	7.05	172
Ngozi	476.408	9.68	1466.20	5.65	325
Rutana	179.302	3.64	1958.60	7.55	92
Ruyigi	206.933	4.20	2365.00	9.11	87
Pays	4922.083	100	25949.50 (1)	100	190

Source : D.P. [illegible] DE LA POPULATION, [illegible] cit.

Notes : (1) La superficie du Burundi étant de 27.834 km^2, 1884,5 km^2 sont occupées par les eaux du Lac Tanganyika et les lacs du Nord

(2) Bujumbura : Bujumbura - Ville + Bujumbura rural

(3) Nos propres calculs.

Source. DEPARTEMENT DE LA POPULATION. "La population provinciale des années 80". (Projections par sexe et groupe d'âges . Avril 1985).

3.Les régions de faibles densités avec moins de I00 habitants au km^2. Il s'agit essentiellement de la dépression de la Maragarazi (Cankuzo, Rwyigi, Makamba et Rutana).

La province de Cibitoke fait partie du deuxième groupe. En plus de sa densité inférieure à la moyenne (I44 habitants au km^2), elle présente des caractéristiques qui font d'elle un déversoir d'excédents de main d'oeuvre depuis ces dernières années. Il est évident que le manque de terres sera le facteur principal qui déterminera les migrations vers cette province.

2.I.I. Les disponibilites en terres arables par habitant.

Le modèle de fécondité au Burundi assure aux familles une offre importante de progéniture. La population dépend presque exclusivement des terres mais qui sont inélastiques. Ceci entraîne une parcellisation poussée à outrance affectant la part de chaque ménage au fur et à mesure que les ménages grandissent et se multiplient. Notre enquête a révélé que plus de 50 % des migrants en sont issus des familles à progéniture excédant le niveau de descendance moyenne c'est-à-dire 6,4 enfants. De plus, nous constatons que 50 % des familles ont 4 à 7 garçons ; ce qui veut dire autant d'héritiers. Pour ces familles, le problème de parcellisation peut se faire sentir plus qu'ailleurs. Eneffet, au moment du mariage, tous ces enfants de sexe masculin ont droit à une propriété, ce qui contribue à réduire l'exploitation familiale. D'après l'étude de MATON, P.

> "en milieu rural, un ménage composé en moyenne de 4.5 personnes dispose d'une superficie

d'exploitation de 88 ares. On estime que dans les régions à fortes densites, la taille des exploitations agricoles est généralement inférieure à un demi hectare" (27)

Cette atomisation des exploitations se double d'une surexploitation qui use les sols. Ceci revient à dire que les premiers héritiers, c'est-à-dire les ainés sont relativevement favorisés par rapport à ceux qui naissent tard. Ce qui signifie que pour ces derniers, cette double diminution de la terre peut provoquer des migrations. Ceci est confirmé par le fait que 45.7 % des migrants appartiennent au moins au quatrième rang de naissance de leur famille. Cependant, le fait que 53.3 % appartiennent au premier, second et troisième rangs ne signifie pas nécessairement que le problème de propriété ne se pose pas, puisqu'à la base, toutes les propriétes familiales ne sont pas égales. De fait, 55 enquêtés, étaient des paysans sans terre vivant sous le regime de métayage ou du fermage ou alors avaient une très petite propriété avant de migrer.

Par ailleurs, même en dehors du problème d'héritage, il est évident qu'une famille nombreuse éprouve des difficulté sérieuses de couverture des besoins alimentaires plus qu'une famille restreinte. C'est ainsi que 2I migrants proviennent d'une famille de 8 enfants et plus, 52 d'une famille de I à 3 enfants. Ceci n'est pas le resultat d'un pur hasard, mais d'une contrainte physique évidente. Pour ces familles nombreuses sans terre, nourrir tous les membres de ménage est un rproblème sérieux qui ne trouve souvent de solution que dans la désertion du milieu. C'est donc avant tout le souci d'assurer la subsistance des leurs de façon moins aléatoire qu'en demeurant dans la région d'origine qui les pousse à migrer.

(27) MATON, P. (I983). Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi Bujumbura : ISABU p.8. Cité par NSABIMANA, A. (I985). Croissance démographique et développement économique au Burundi. Quel ménage ? Bujumbura, U.B., F.S.E.A., p. 20

Tableau N° 6. Superficie, Densité et taille de l'exploitation agricole par région naturelle

,, Situation de I982.

Région	SAU (I)	SCA (I)	Taux d'intensification	Densité par rapport à la superficie cultivée (2)	Taille de l'exploitation agricole (2)
	are/expl.	../expl.	%	hab/km^2	ha
Bugesera	I20	I60	I33	358	I.20
Buragane	98	I52	I55	520	0.98
Bututsi	90	I34	I49	573	0.90
Buyenzi	6I	95	I56	782	0.6I
Buyogoma	I0I	I53	I5I	457	I.0I
Bweru	93	I38	I48	454	0.93
Imbo (3)	I52	I99	I3I	3I2	I.52
Kirimiro	6I	97	I59	76I	0.6I
Mosso	I26	I52	I2I	459	0.96
Mugamba	II4	I50	I36	434	I.I4
Mumirwa	80	I20	I50	625	0.80
BURUNDI	88	I29	I47	532	0.88

Sources

(I). MINISTERE DU PLAN : IVe Plan quinquannal. Annexe I, Vol. I, p. 22. Cité par HATUNGIMANA, J.B. (I984) Augmentation de la production vivrière par l'intensification des cultures. Université du Burundi : Faculté des Sciences Economiques et Administratives. p. 37.

(2) NIYUNGEKO, L. (I988). Cahiers du CURDES. Population et développement. Bujumbura CURDES, pp. I07 et II3.

Notes

(I) Sans Bujumbura-Ville

SAU = Surface agricole utilisée : ensemble des terres cultivées mais sans les jachères, les friches et bois

SCA : Superficie cultivée dans l'année : l'ensemble des champs récoltés, cultivés ou entretenus pendant l'année culturale.

$$\text{Taux d'intensification} = \frac{SCA}{SAU}$$

Le tableau ci-dessus met en évidence la relation entre le niveau de peuplement et la taille de l'exploitation agricole. Et le problème est que les régions agricoles continuent d'attirer les populations alors que d'autres restent sous peuplées. Comme les provinces, les régions naturelles peuvent se subdiviser en trois groupes :

I°. Les régions à densité (par rapport à la superficie cultivée) supérieure à la moyenne (Buyenzi, Kirimiro, Mumirwa)

2° Les régions à densité jugée moyenne (Buragane, Bututsi, Buyogoma, Bweru, Mosa , Mugamba)

3° Les régions à densité inférieure à 400 (Bugesera, Imbo).

Le premier groupe est constitué de régions à activité agricole intense alors que les autres régions sont soit délaissées, soit vouées aux activités pastorales ou tout au moins pratiquent l'agriculture dans une moindre mesure. L'activité agricole semble déterminer plus que l'activité pastorale les disponibilités en terres.

Les régions du premier groupe ont toutes des exploitations agricoles inférieures à la moyenne. Ils enregistrent ainsi des taux de migration importants. Les régions de faible densité devraient attirer davantage de monde si l'accès était plus facile, les terres un peu plus salubres et l'infrastructure relativement développée. Les régions de la troisième catégorie ont des exploitations de loin supérieures à la moyenne nationale (0.88). Celles du deuxième groupe - exception faite pour Mugamba qui rejoint le troisième groupe - sont proches de la moyenne nationale.

Le manque de terre transparaît à travers ce tableau et se matérialise par l'indice de surexploitation agricole qui est le taux d'intensification. D'après le Ministère du Plan, les terres agricoles sont utilisées environ I,5 fois par an (I,47). Le phénomène d'intensification est généralisée sur le territoire national parce que toutes les régions enregistrent un taux

d'intensification excédant I20 % ; ce qui reflète l'usure du sol. Donc, la rareté des terres se répercute sur l'usure ; les deux affectant le niveau du produit agricole. Particulièrement bien avant l'usure, le paysan se rend compte de la parcellisation qui provoque le départ.
Le taux d'usure élevée résulte d'une absence d'innovation chez les paysans. Ce qui veut dire que même dans les régions à faible densité, les migrations intérieures restent nécessaires. C'est ce qu'a révelé une étude approfondie de la situation économique et des problèmes de l'environnement dans diverses régions d'émigration. D'après celle-ci, la motivation caractéristique de ces migrations n'est pas seulement la forte densité numérique mais la pression exercée par la population sur les ressources disponibles, en l'occurrence les terres cultivables (28).
Le tableau N° 7 nous montrent comment la densité générale et celle par rapport à la surface agricole utilisée sont deux indices différents ; ce qui illustre ce que nous venons de développer ci-haut.

Force nous est de constater que les foyers de surpeuplement continuent d'attirer les gens, alors que dans les régions à faible densité le processus de colonisation des terres est très long. Ce qui veut dire qu'au sein d'une même région se trouvent des zones de concentration humaine, de sorte qu'en l'absence d'une politique migratoire et de forces contextuelles et stratégies de développement, le processus normal des migrations peut être faussé. En effet, les populations des zones à forte concentration humaine dans la région sous-peuplée peuvent quitter cette même région pour d'autres ayant une densité jugée normale c'est-à-dire proche de la moyenne. C'est un phénomène que nous observons dans le contexte de l'exode rural en ce sens que ce ne sont pas les seules régions à fortes densités qui enregistrent des taux de migrations substantielle.

(28) UDO, R.K., (I973). "Migration et Urbanisation". in J.C. CALDWELL, (I973). op. cit., pp. 406 - 4I7.

T

Tableau N° 7. Densité de la population par rapport à la surface

Région naturelle	Superficie totale	Superficie agricole utilisée	Population (hab.) (I)	Densité par rapport à surf.agr. utilisée	Densité génér. hab/km² (2)
Bugesera	I94 I70	83 6I0	299 754	358	I54
Buragane	II5 6I0	20 070	I04 43I	520	880
Bututsi	I38 205	32 830	I88 758	573	I36
Buyenzi	207 7I0	88 559	692 9II	782	334
Buyogoma	423 880	80 750	368 8I0	457	87
Bweru	242 I40	95 630	434 4I9	454	I79
Imbo	I92 690	7I 000	22I 82I	3I2	II5
Kirimiro	28I 290	I04 200	793 275	76I	282
Moso	290 930	35 6I0	I63 506	459	56
Mugamba	250 390	93 280	405 343	434	I62
Mumirwa	257 875	83 080	5I9 333	625	20I
TOTAL	2594 890	788 6I0	4I9I 86I	532	I60

Source. BURUNDI. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. IVe Plan quinquennal de développement économique et social. Vol. I : Secteur de la production agricole. Bujumbura, I982, pp. 20 et 22. Cité par NIYUNGEKO L. (I984), Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi. Bujumbura : U.B. F.S.E.A, p. 47.

Notes. (I) Bujumbura - ville exclue
(2) Calculs effectués par NIYUNGEKO L.

Un autre facteur qui contribue à la rareté de la terre est que la population est à 93 % agricole ; ce qui veut dire qu'il n'y a qu'une faible proportion de la main d'oeuvre qui travaille dans les activités non agricoles. C'est ainsi que d'après les résultats de notre enquête, 96, 7 % des migrants enquêtés et I00 % de leurs épouses sont des agriculteurs-éleveurs. Ceci contribue à augmenter la rareté des terres au fait que

toute cette masse dépend exclusivement du travail agricole archaïque. Cette rareté des terres est un phénomène croissant du fait que si nous introduisons le facteur croissance démographique, nous voyons que la population agricole croît d'une manière plus importante que la population totale et non agricole. Plus importante est la proportion de la main-d'oeuvre agricole, plus cette situation de non disponibilité en terres se dégrade. L'évolution des disponibilités en terres c'est-à-dire le ratio terre/homme n'est plus alors à la hauteur de l'évolution des consommateurs. La migration est un processus qui résulte de ce constat. En effet, il devient difficile de mobiliser les excédents de cette main-d'oeuvre agricole vers les secteurs non agricoles, maintenant ainsi les paysans dans la dépendance des terres inextensibles alors qu'ils se multiplient(29). Ceci est matérialisé par le fait que peu de paysans en milieu rural s'occupent des activités non agricoles comme nous le verrons plus tard en détail (au point 2.I.3) Ceci n'est pas le cas dans les régions rurales de Haoussa (Nord du Nigéria) où le petit fermier recourt à ces activités non agricoles plutôt que d'abandonner son exploitation et d'émigrer dans une région où la terre est plus abondante (30).
Par ailleurs, l'importance de la population agricole conduit à l'usure du sol qui augmente avec le temps.

2.I.2. La stérité du sol et baisse du revenu.

D'après notre enquête, 2I sur 45 (3I) trouvent que la fertilité de leur ancienne propriété est faible,

(29) FAO,(I986). Population and the labour force in rural economies (FAO. Economic and social Development Paper 59). Rome, p. I04.

(30) GODDARD, A,D. et al. "Quelques incidences économiques et sociales de l'accroissement démographiques dans le Haoussa rural" in J.C. CALDWELL, (I973), op. cit., p. 450.

(3I) Les I5 autres n'avaient pas de propriété avant la migration.

I7 moyenne et 7 élevée. Si on considère le pourcentage des migrants qui trouvent que le degré de fertilité est faible, nous remarquons qu'ils considèrent ce facteur comme un motif de migrer. Ceci se remarque si on compare comment ils trouvent le degré de fertilité dans les régions d'accueil et d'origine comme nous le verrons plus loin au chapitre 3.

Bien que ce ne soit pas l'objet de notre travail de rappeler ici les sombres craintes malthusiennes sur l'excédent de la population par rapport aux ressources - théorie selon laquelle la production agricole et les ressources de la terre ne sont pas élastiques - il faut reconnaître que certaines régions sont le plus souvent surpeuplées et qu'il s'y pose des problèmes de disponibilités alimentaires. En effet, la terre ne peut plus assurer un niveau de vie satisfaisant. La pauvreté des sols cultivés doublée de la fragmentation excessive des terres conduisent à l'impossibilité pour une population en pleine croissance d'assurer sa subsistance.

> "Les mouvements migratoires sont dictés plus par l'instinct de survie que par le désir de s'enrichir" (32)

La faible fertilité entraîne donc une baisse continue de la production. Bien que n'ayant pas pu trouver dans notre enquête de données relatives à la production, nous le constatons au niveau global. En effet, entre I970 et I984, elle est passée de II80.5 à I76I0,8 millions de FBU ; soit une évolution de I3 % sur une période de I4 ans (33). Une telle évolution est insignifiante pour un secteur aussi important de l'économie burundaise et pour une population qui croît à un rythme de 2.65 % par an (34).

(32) SIMMONS, A., et al (I978). Evolution sociale et migration interne en Afrique. (Rapport du Groupe de travail sur la migration du Centre de Recherches pour le Développement International). Ottawa, p. I9

(33) MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN.(I985). Programme Banque des données. Bujumbura, tableau A2. cité par NSABIMANA A.. (I985).

Tableau N° 8. Evolution de la production vivrière et de la population du Burundi de I970 à I984.

Années	Production vivrière (millions FBU)		Population (estimée) (habitant)		Production vivr./tête en indice
	En valeurs absolues	En indices	Valeurs absolues	En indice	
I970	II I60.5	I00.0	362I 000	I00.0	I00.0
I97I	II 400.8	I02.2	3682 000	I0I.I	I00.5
I972	I0 263.I	92.0	3743 000	I03.4	89.0
I973	II 646.I	I04.4	3806 000	I05.I	99.3
I974	I0 686.9	95.8	3869 000	I06.8	89.7
I975	II 798.3	I05.7	3934 000	I08.6	97.3
I976	I2 022.5	I07.7	4043 000	III.7	96.4
I977	I2 752.0	II4.3	4I56 000	II4.8	99.6
I978	II 977.2	I07.3	3980 800	II0.0	97.6
I979	II 9I3.3	I06.7	402I 900	III.I	96.0
I980	I2 3II.7	II0.3	4I28 300	II4.0	96.8
I98I	I3 25I.3	II8.7	4237 500	II7.0	I0I.5
I982	I3 056.2	II7.0	4349 500	I20.I	97.4
I983	I2 860.4	II5.2	4464 700	I23.3	93.4
I984	I2 6I0.8 +	II3.0	4583 000+	I26.6	89.3

Source : - MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. (I985). Programme Banque des données. Bujumbura. Tableau A2 (pour les estimations de la production).

- NIYUNGEKO, L. (I984). Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi. Bujumbura : U.B. F.S.E.A, pp. I2 - I3 (pour les estimations de la population)
- Tableau cité par NSABIMANA, A. (I985). Croissance démographique et développement économique au Burundi. Quel ménage ?, U.B. F.S.E.A, p. 3I

Notes : + Donnée corrigée par NSABIMANA, A., (I985). Croissance démographique et développement économique au Burundi. Quel ménage ? U.B., F.S.E.A, p.3I

Cette baisse est évidemment fonction du ratio croissant hommes/terres, de l'usure du fait de la surexploitation et de la parcellisation des terres auxquelles on ne restitue pas la fertilité. Mais d'autre part, il y a aussi l'absence d'une technologie nécessaire pour exploiter intensivement le sol. Enfin, les aléas climatiques affectent périodiquement le niveau de la production et créent de temps en temps des insuffisances alimentaires (35). Donc,

> "Si les tendances actuelles de la croissance de la population et celles de la production agricole se prolongent, on ne tardera pas à déboucher sur des déficits alimentaires chroniques" (35).

Les migrants qui partent sont ceux qui trouvent que le degré de fertilité est proche de la limite inférieure, que la situation devient de plus en plus intenable. Le problème est que cette fertilité est difficilement reconstituable : les moyens sont limités (les vaches sont en diminution, les herbes brûlées, les engrais modernes coûtent cher , etc...) et le paysan n'accepte pas facilement d'investir dans ce domaine. Le cas typique est celui du Nigéria. FLOYD, B. nous révèle que dans ce pays,

> "même dans les terres pauvres où l'érosion et le ravinement ont atteint d'énormes proportions par suite de l'utilisation excessive de la terre par l'homme; les paysans n'investissent qu'à contre-coeur leur travail dans des opérations du sol" (36)

Cette stérilité résulte d'un renforcement d'un processus

(35) NSABIMANA,A. (1988). Population et développement (Colloque). Le Burundi. Vol.2 Bujumbura, p. 42

(36) FLOYD, B. (1965). "Sol érosion and deterioration in Eastern Nigeria" The Nigerian Geographical Journal, VIII, I, Juin 1965, p. 33. Cité par CALDWELL,J.C. (1973)op. cit.,p.195

(37) Idem.

Cette stérilité résulte d'un renforcement d'un processus continu. C'est un phénomène lié à la pression démographique. D'après HANCE, W.A.,

> "dans de nombreuses régions d'Afrique où la fertilisation et la lutte contre l'érosion n'ont pas encore droit de cité, les densités de populations élevées semblent contribuer aux pressions que subit la terre, et partant à la détérioration et à l'érosion des sols" (37)

D'après ce même auteur, les signes qui suggèrent qu'une pression excessive s'exerce dans une région donnée comprennent :

1° La déterioration, la dégradation ou la destruction pure et simple des sols ;
2° L'utilisation des pentes excessivement déclives et d'autres terres marginales ;
3° Le rendement décroissant des cultures ;
4° La substitution de certaines cultures par d'autres, en particulier de celles qui sont supportées plus longtemps par le sol, comme le manioc ;
5° La réduction de la période de jachère et l'allongement de celle des cultures sans la prise de mesures propres à conserver au sol sa fertilité ;
6° La défaillance du système agricole indigène ;
7° Les pénuries de denrées alimentaires , la faim et la malnutrition ;
8° Le morcellement des biens fonciers, de différends au au sujet des terres et la présence d'habitants qui en sont dépourvus ;
9° Le chômage et le sous-emploi dans les régions rurales et/ou les régions urbaines (38).

(37) HANCE, W.A. (1970). Population, Migration and Urbanization in Africa. New York, Columbia University Press cité par SIMMONS, A.et al.(1978). op. cit., p. 29.

(38) HANCE, W.A. (1973). "Population et Ressources", in CALDWELL, J.C. (1973), op. cit., p. 183.

Tous ces signes se remarquent au Burundi ; ce qui veut dire qu'une pression s'exerce sur son patrimoine foncier. En effet, la croissance démographique entraîne une offre importante de main-d'oeuvre réduisant les terres disponibles par habitant et la qualité de celles qui sont déjà exploitées. Et plus la population augmente, plus la terre subit la pression. Le caractère rudimentaire des techniques agricoles employées, le phénomène de déforestation accentué, le brûlage annuel de l'herbe, etc... dénudent le sol, le privent de son couvert végétal et l'exposent à toutes les intempéries, en même temps qu'ils perturbent le régime des eaux, entraînant ainsi l'érosion accélérée (39). Ce fut également le cas de la Chine où la haute densité de la population fit déboiser les collines, fournisseurs de combustibles, aggravant ainsi l'érosion et par conséquent des inondations (40). Le surpeuplement et le manque de combustible obligent donc à brûler une grande partie de ce qui pourrait enrichir le sol en matières organiques et l'action érosive des pluies et des vents s'exerce de plein fouet. Aussi, la capacité de rétention en eau et en fertilisants diminue ; et avec elle les rendements et leur régularité. De ce fait, la baisse de la fertilité entraîne une diminution du revenu total. Le minimum serait que le revenu reste constant puisque la population augmente. Il s'ensuit alors une double diminution du revenu par tête.

La faible productivité du paysan est attribuée aux techniques archaïques qui ne lui permettent pas d'exploiter le sol au maximum. De plus, les méthodes culturales inadéquates contribuent à la déterioration et à l'érosion des sols. Même dans les régions à faible densité apparaissent souvent des signes de mauvaises gestion

(39) NIYUNGEKO, L. (1984). op. cit., p. II5.

(40) DUMONT, R. (1965). La Chine surpeuplée, Tiers-Monde affamé, Paris, Seuil, p. 84.

et de surexploitation (4I). Pour obtenir des récoltes d'un même ordre de grandeur, le paysan peut cultiver des surfaces plus étendues c'est-à-dire mettre en culture de nouvelles terres.

Au Burundi, on assiste à un double mouvement d'extension des terres cultivées sur la colline vers le bas d'une part, avec l'aménagement des marais et une mise en culture généralisée et plus intensive des fonds et des pentes latérales. D'autre part, l'extension des cultures progresse vers les hautes terres et les sommets en général au détriment des pâturages et des forêts (42). Cette solution connaît cependant des limites. Les terres qui peuvent être utilisées pour l'agriculture se font de plus en plus rares et ne peuvent, pour la plupart, être exploitees sans de coûteux investissements. Dans certaines régions surpeuplees, le rendement demeure faible par rapport aux surfaces cultivées et relativement à la main-d'oeuvre employée, c'est-à-dire qu'un grand nombre de paysans travaillent dur pour tirer du sol de maigres récoltes. Ceci n'est que le résultat du processus d'exploitation du sol.

> "Le bon sens conduit en effet le paysan à commencer par cultiver la meilleure terre et à s'y installer de préférence au centre de ses champs pour réduire ses trajets. Sa famille s'accroissant, il doit mettre en culture des terres nouvelles moins bonnes et plus éloignées : il passe ainsi davantage de temps à cultiver une surface de moindre rendement. A la limite, le travail ne paiera plus, c'est-à-dire que la récolte ne suffira pas à nourrir le paysan qui aurait travaillé à la produire" (43).

Ceci se comprend aisément dans la mesure où ces terres délaissées se dégradent très rapidement. L'autre limite à l'extension est que le stock des terres disponibles n'est pas inépuisable. Le calcul du coefficient

(4I) GOUROU,P. (I970). L'Afrique. Paris, Edition Hachette, cité par SIMMONS,A. et al.(I978). op. cit., p.20.

(42) GUICHAOUA,A. (I987). Les paysans et l'investissement-travail au Burundi et au Rwanda Génève. B.I.T, p. 8

(43) SIMERAY,J.P. (I980). L'an 2000. Apothéose ou Apocalyse? Paris, pp. 9 - I0

d'élasticité de l'offre des terres disponibles par rapport à la population a montré qu'il s'élevait à - I,58 entre I982 et I987. Ce qui signifie que si la population augmente de I00 %, les terres disponibles diminueraient de I58 % (44). GUICHAOUA, A. est du même avis :

> "Sur certaines collines, presque tout ce qui peut être cultivé est défriché et la pression croissante de jeunes à installer impose sans cesse la mise en valeur de nouvelles terres de moins en moins fertiles" (45)

Ainsi donc, au fur et à mesure que le nombre de bouches à nourrir augmente, on met en culture des terres aux rendements de plus en plus faibles. On s'épuise à arracher au sol de maigres ressources qui s'avèreront bientôt insuffisantes. MALTHUS dit qu'après ce sera la disette, puis la famine et la mort inéluctable. Mais pour le moment, le processus est différent. Le paysan qui dépasse son seuil d'équilibre à cause de la mauvaise récolte peut migrer (temporairement ou définitivement) vers d'autres régions qui lui permettent d'améliorer ses conditions de vie ; calcul raisonnable dans le court terme.

Pour accroître sa production, l'agriculteur peut également procéder à l'intensification de la production. En effet, suite à la réduction de la superficie, le paysan pour satisfaire ses besoins principaux est contraint à recourir à cette dernière.
L'agriculteur dispose d'une marge de manoeuvre très étroite l'obligeant à exploiter sa terre au maximum en essayant d'avoir plusieurs récoltes par an. La terre n'a plus de repos, ce qui entraîne un taux d'intensification élevé comme nous l'avons signalé plus haut (46). Nous observons ainsi que le paysan associe trois à quatre

(44) NIYUNGEKO, L. (I984). op. cit., p. II3
(45) GUICHAOUA, A. (I987). op.cit., p. 8
(46) NIYUNGEKO, L. (I984). op. cit., p. II3

cultures sur une même parcelle et que juste après la récolte, il en rajoute d'autres. Aussi, c'est un processus qui se répète annuellement. On remarque que c'est une tentative désespérée puisque le paysan se rend bien compte que cette manière de résoudre le problème ne lui rapporte pas grand chose. Ceci aboutit plutôt au renforcement de la stérilité. DIVISIA avait raison quand il disait que :

> "la nature fait payer ses services plus cher qu'on lui demande davantage" (47).

Nous constatons cependant que dans toute situation concrète comportant un choix implicite entre travailler davantage sur une même parcelle ou cultiver une plus grande superficie de terres, le paysan choisira toujours l'agriculture extensive. A l'office du Niger, on a montré l'impossibilité où l'on s'est trouvé d'intensifier les cultures sur le compte d'une faible densité de peuplement qui laisserait au paysan la possibilité de continuer à pratiquer le nomadisme agricole sur les terres fertiles du delta du Niger (48).
Par ailleurs, l'intensification exige des techniques d'exploitation modernes : utilisation de nouvelles variétés à haut rendement, emploi d'engrais chimiques, etc... dont le paysan ne peut se procurer facilement. De toutes les façons, nous pensons que les migrations constituent la solution traditionnelle du problème démographique et il est probable qu'il en sera ainsi aussi longtemps qu'il y aura des régions servant de déversoir.

II.3. La recherche d'un apport monétaire.

Normalement, la jeunesse particulièrement a tendance à rechercher un revenu monétaire. Trouvant que le milieu

(47) Cité par FERNANDO, R. (1984). L'agriculture base du développement. Bilan et Perspectives. Paris, p. 19

(48) J.C. DE WILDE, (1967). Expérience with Agricultural Development in Tropical Africa. Baltimore, p. 288. Cité par E.V.DE WALLE (1973)."Population et developpement éconor

rural n'offre pas de possibilité d'encaisse monétaire, elle préfère se rendre généralement en ville pour acquérir le numéraire nécessaire. Théoriquement, les vieux sont supposés s'y rendre pour ce motif, si le degré de monétisation de l'économie entre les deux milieux est différent.

D'après notre enquête, ceci semble être le cas. La province de Cibitoke est perçue comme la plus monétisée par rapport aux autres provinces d'origine des migrants ; une proportion prétendant qu'il est plus facile de se procurer de l'argent, là-bas plus qu'ailleurs. C'est surtout par nécessité de dépasser le cadre de subsistance, c'est-à-dire pour se procurer des frais de scolarisation, épargner pour les périodes de soudure, pour les soins médicaux etc... que les migrants se dirigent vers les régions susceptibles de favoriser l'acquisition d'un revenu monétaire. Ainsi, les régions qui attirent les migrants ne sont pas seulement celles qui procurent de nouvelles terres de culture, mais aussi celles où les opportunités d'un revenu monétaire sont les plus nombreuses.

D'une manière générale, les revenus des paysans sont essentiellement agricoles. D'après le tableau ci-dessous, le revenu agricole (cultures vivrières et industrielles) contribue à raison de 33.5 % dans le Mumirwa et 63.2 % dans le Bututsi - Buragane.
Les paysans ne dépendent pas beaucoup des salaires. Ils varient entre 500 et 5000. Il en est de même pour les activités artisanales et le petit commerce. En fait, l'agriculture compte plus que d'autres activités. D'après notre enquête, en plus des cultures industrielles telles le coton, le tabac et le café qui lui procurent un revenu monétaire, le migrant réalise un surplus commercialisable. Aussi, il ne s'y pose pas de problème de marché. La province de Cibitoke est en fait bien située géographiquement (région frontalière) et une infrastructure routière relativement développée. De plus, des coopératives ont été crées et le projet IMBO - Nord

Tableau N° 9. Evaluation du revenu monétaire moyen annuel par région (en francs burundais)

Types de revenus monétaires	Buyenzi	Kiriri-ro	Bweru	Buyogoma	Butu-tsi Bura-gane	Mugamba	Mumirwa
Cultures vivr.	900	3600	3900	4500	3400	4100	4500
Elevage	26,7%	33,0%	42,9%	52.9%	50%	40.6%	26.0%
Artisanat petit Commerce	2400 16,4%	2400 22,0%	2300 25.3%	1600 18.8%	1000 14.7%	1500 14.9%	4000 23.1%
Salaire +	5000 34,3%	3500 32.1%	2000 22.0%	1800 21.2%	1500 22.1%	2800 27.7%	7500 43.4%
Cultures indust.	3300 22.6%	1400 12.9%	900 10.9%	600 7.1%	900 13.2%	1700 16.8%	1300 7.5%
Total	11600	10900	9100	8500	6800	10100	17300

Source. Enquêtes de CAPECCHI, D. (1975). Cité par GAUDE, J. (1982) Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain (Etudes de cas en Algérie, au Burundi, en République-Unie de Cameroun et en Haute-Volta). Génève, p. 122;

Note. - Représentant les revenus tirés des migrations périodiques.

VII.4. Emigration pour des raisons familiales.

Généralement, au niveau de la famille, c'est le chef de ménage qui migre. Mais il arrive que la migration de ce dernier entraîne la mobilité de toutes les personnes dépendantes de cette famille, c'est-à-dire les enfants les femmes, et les vieux dans une moindre mesure. Dans notre enquête, ce sont surtout les enfants mineurs qui sont touchés, les autres pouvant se débrouiller sans le concours de leurs parents. Dans le même ordre, se classent les migrations par influence c'est-à-dire les voisins, les parents éloignés etc... qui décident de migrer parce que les autres l'ont fait.

2.2. DETERMINANTS SECONDAIRES.

Parmi les facteurs poussant aux migrations, il y a aussi les causes dites contribuantes dont les conflits sociaux, l'environnement social, l'information, la distance, la disponibilité des infrastructures, etc...

2.2.I. Les conflits sociaux.

Même si dans l'enquête, peu de migrants ont pour motif les conflits sociaux, on remarque que dans les tribunaux, la plupart des litiges sont de cet ordre. D'autres études ont également abouti à ce constat. D'après NIYUNGEKO, L.,

> "dans les régions densément peuplées, où les exploitations agricoles sont réduites au minimum, où les parties prenantes à l'héritage sont nombreuses, on ne s'étonnera pas de la fréquence des conflits fonciers. Il ne se passe de journée qu'un conflit au sujet de la propriété, de sa délimitation,... n'éclate entre les membres d'une famille ou les voisins, sur l'une ou l'autre colline" (49).

C'est un problème qui date de très longtemps. D'après BOSERUP, E., les conflits entre les cultivateurs ont commencé avec la privatisation de la propriété.

> "Chaque nouveau pas vers la propriété privée du sol est de nature à affaiblir la sécurité de la nature des terres, plutôt qu'à la renforcer, et la conséquence la plus évidente en est une grande quantité de litiges".

Il ajoute que de tels conflits éclatent généralement avec la croissance naturelle de la population(50). En effet, avec des terres insuffisantes et sous le processus d'atomisation continu, avec une productivité du sol sans cesse en baisse affectant sérieusement le niveau du produit, etc... l'insatisfaction des populations est grande.

(49) NIYUNGEKO, L. (I984). op. cit., p. I06

(50) BOSERUP, E. (I970). Evolution agraire et pression démographique. Flammarion. pp. I58 - I63.

Le souci de chacun de satisfaire les besoins familiaux dans ldes conditions d'insuffisance, la conviction que chacun doit gérer la pauvreté, la pénurie, crée une atmosphère d'agression. Dans cette lutte, chacun veut étendre sa propriété pour se tirer d'affaire.

Toutefois, les conflits sociaux peuvent être considérés comme une cause directe de la migration. Ceci est le cas quand le paysan est très menacé à tel point qu'il décide de quitter les lieux. C'est ainsi que d'après notre enquête, parmi les migrants célibataires pour cause de conflits sociaux prédominent des enfants naturels non reconnus par leur père et que leurs oncles maternels n'admettent pas comme héritiers.

Même au sein de la même famille, à la mort du père s'annoncent déjà des conflits entre frères. L'ordre du choix est en effet une autre source de conflit. Etant donné que les enfants les plus âgés ont le droit de choisir les premiers ; ce qui les met en conflit avec leurs cadets qui héritent des parcelles de qualité relativement moindre. Pire encore, ces conflits persistent et se renouvellent avec le temps puisque le processus de parcellisation n'a pas de limites dans le temps. Ceci signifie qu'en l'absence de moyens technologiques, le processus migratoire est une solution automatique de court terme. Dans le long terme, il faudrait peut être penser à réduire la fécondité et à améliorer la technologie.

Classons dans le même ordre que ces conflits l'environnement social. C'est surtout la jalousie qui crée des tensions entre les voisins. Ceci parce que celui qui a beaucoup d'enfants, de vaches et une grande propriété est considéré comme ayant devant lui un avenir meilleur. Ce qui conduit à l'empoisonnement des héritiers, des vaches.

2.2.2. L'information.

L'information a une part de contribution importante dans la migration. Ce sont essentiellement les personnes ayant une expérience migratoire qui servent d'informateurs.

> "La vie des anciens migrants constitue une incitation au moins aussi puissante, car elle est la preuve que les récits sont dignes de créance" (5I)

D'après les réponses de nos enquêtes, ils étaient tous informés sur les potentialités de la province Gibitoke. Les informateurs sont à concurrence de 65 % les parentés, les amis et voisins déja implantés dans la region, I5 % les autorités administratives et 20 % le migrant lui-même (surtout lors d'une visite). Par ailleurs, cette information joue un rôle non négligeable dans le choix de la région d'émigration. D'après les résultats de notre enquête il semble que 9I,7 % des migrants aient choisi leur lieu d'installation soit à cause de la présence d'un proche (parentes, ami ou voisins), soit à cause de la fertilité de la région ou encore à cause de la possibilité d'emploi. 8,3 % seulement n'auraient pas eu de choix parce qu'il paraîtrait qu'ils étaient tellement menacés de telle sorte que le lieu importait peu. L'enquête de BACAMURWANKO,L., en communes de Cankuzo, Kinyinya et Mpanda a abouti aux résultats suivants :

Tableau N° I3. Réponses des migrants sur la connaissance de la région d'émigration.

	Valeurs absolues	Valeurs relatives
-J'avais visité des amis ou des parents dans la région	30	3I,9I%
- J'avais été informé par d'autres qui la connaissaient	34	36,I8%
- Nos chefs nous en avaient parlé	24	25,53%
- Je n'avais aucune connaissance	6	6,38%
TOTAL	94	I00,00%

Source. BACAMURWANKO,L. (I98I). Les migrations interrégionales, leur ampleur et leurs incidences au

Nous constatons que 94 % ont une certaine connaissance de la région avant de fixer leur choix ; les 6 % englobant des gens qui vont visiter leurs amis ou proches parents et une fois sur place, ils trouvent l'endroit à leur convenance et s'y installent.

2.2.3. La distance.

Bon nombre d'auteurs avancent l'idée que la distance interviendrait au niveau du choix de la direction. Cependant, d'après les résultats de notre enquête, aucun migrant n'affirme que son choix aurait été dicté par la proximité de la région. D'après leurs réponses, elle ne constitue un obstacle qu'au moment où elle les empêche de continuer à exploiter l'ancienne propriété c'est-à-dire celle de la région d'origine.

La plupart d'auteurs hésitent à se prononcer sur la cause déterminante, c'est -à-dire celle en l'absence de laquelle le migrant ne serait pas motivé de partir, soit parce qu'il constate que la situation qui l'incitait au départ est finalement supportable ou qu'une compensation inattendue lui fait renoncer au projet. Toutefois, nous constatons que la plupart de nos enquêtés ont migré pour des raisons essentiellement économiques mais qui ont pour base la pression démographique. Tout en admettant que cette dernière constitue une des composante essentielles des processus migratoires au Burundi, elle constitue rarement à elle seule "un facteur causal" déterminant pour expliquer les difficultés agricoles du pays et ses mouvements migratoires (52).
CALWELL, J.C. et OKONYO, C. ont tiré la même conclusion après une étude de cas effectuée au Kenya :

(52) GAUDE, J. (1982), op. cit., p. II7

"Le fait que les régions principales d'émigration soient aussi les plus peuplées semble indiquer que la pression démographique sur les ressources exploitables est l'un des facteurs qui poussent les hommes à s'en aller" (53).

En définitive, nous constatons que la migration n'est rien d'autre qu'une réaction contre la pauvreté.
DOUCY, A. et BOUVIER, P., sont du même avis :

"Que la pauvreté des zones rurales soit due au surpeuplement des campagnes, à la désagregation de l'agriculture coutumière, à des famines ou à des disettes, ou qu'elle résulte d'une dépression économique, elle semble être un des éléments fondamentaux du phénomène migratoire" (54).

(53) OMINDE, S.H. (1968). "De quelques caractéristiques des mouvements de population au Kenya" in CALDWEL, J.C. (1986). op. cit., p. 357

(54) DOUCY, A. et BOUVIER, P. (1965). Introduction à l'économie sociale du Tiers-Monde, Bruxelles, pp. 87 - 88.

CHAPITRE 3. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES MIGRATIONS.

Une migration, surtout permanente, exige des sacrifices, des coûts allant du matériel au psychologique. Dans ses calculs, le migrant ne décidera de partir que si les avantages anticipés surpassent ceux qu'il a actuellement de sorte que sa situation nette anticipée est positive.

3.I. INCONVENIENTS D'EMIGRER.

Lorsqu'une personne réside depuis longtemps dans un endroit donné, il finit par s'y attacher. Il a une famille et un groupe social auxquels il appartient. Il est déjà habitué à un mode de vie et à un environnement donnés. Renoncer à tout cela ne lui sera pas facile. Et s'il doit à ajouter à ce bouleversement socio-psychologique des dépenses monétaires et/ou en nature occasionnées par un changement de résidence, la situation devient de moins en moins supportable.

3.I.I. Coûts monétaires/en nature.

Parmi ces coûts, nous distinguons les frais de déplacement, les frais d'installation et les dépenses de consommation (avant la première récolte) etc...

I° Frais de déplacement.

Les premiers émigrants qui ont peuplé les paysannats de Rukana et Mparambo furent déplacés gratuitement. Il n'en fut pas de même pour ceux qui s'y sont installés par la suite. Ils devaient se débrouiller. Le montant des frais de déplacement varie d'un individu à l'autre Ils sont fonction du nombre de fois que l'individu se déplace, de la distance qui sépare sa région de départ de celle d'accueil, du nombre de bagages à déplacer etc... Si les frais de déplacement sont estimés très élevés, ils n'y vont que pour des travaux qui exigent leur pré-

sence. C'est ainsi que certains migrants confient à leurs amis ou parentés déjà installés dans la région la phase des négociations. Ils ne se déplacent alors que pour régler la somme et pour s'installer. Par contre, il y en a ceux qui se déplacent d'abord pour les négociations, retournent ensuite chercher la somme nécessaire pour enfin revenir payer sans toutefois s'installer définitivement. Ceci veut dire qu'ils sont obligés de faire la navette entre la région où ils ont laissé leur famille et celle où ils ont acheté la propriété. Ils passent ainsi toute la saison culturale dans cette dernière et retournent attendre la récolte auprès des leurs. Souvent, ils s'installent définitivement à la deuxième récolte. Dans ces frais,de déplacement, il faudrait inclure les provisions nécessaires pour le voyage ou l'argent réservé à cet effet.

Les migrants enquêtés ne perçoivent pas de la même façon ces frais. D'après nos résultats, plus de la moitié (35) se sont déplacés à pieds ; estimant le coût de transport très élevé. Ce sont essentiellement ceux qui proviennent de la région de Ngozi - Kayanza. Ils faisaient en moyenne deux jours de marche ; ce qui veut dire qu'ils devraient se munir de provisions. Souvent, ils se déplaçaient avec toute leur famille. Pour ces migrants, les frais de transport sont difficiles à estimer. Les 25 autres se sont déplacés par véhicule. Même ceux-là n'ont pas pu évaluer ces frais étant donné qu'ils ne se rappelaient ni le nombre de fois qu'ils se sont déplacés, ni la somme payée par déplacement (le coût variant selon les bagages, les frais de provision...).Ces migrants se faisaient rarement accompagner. Ceci veut dire qu'eux également trouvaient le coût assez élevé.

Notons que le fait de se déplacer à pieds ne signifie pas qu'il y avait peinurie de véhicules de transport. Les frais sont jugés élevés par tous les migrants. Ceux qui ont émigré il y a 40 ans et plus disent que les frais

étaient encore supportables à leur époque. Ils ne peuvent plus se permettre de se déplacer chaque fois qu'ils en sentent le besoin. Le coût de la vie a beaucoup augmenté, nous ont-ils déclaré. Ils ajoutent qu'il se crée sans cesse de nouveaux besoins.

Pour savoir si les frais de déplacement influencent sur la décision de migrer, nous avons posé la question suivante : si le transport pouvait s'améliorer avec un coût réduit, pensez-vous qu'on assisterait à un processus de "dé-densification" de certaines régions surpeuplées ? D'après les réponses recueillies, le transport semble être un problème sérieux. Mais si ce n'était que les frais de déplacement, ce serait encore tolérable.

2° Frais d'installation.

Les frais d'installation englobent le coût d'achat de la propriété, le coût de construction de la maison et autres (équipement immobilier, matériel domestique, matériel d'exploitation).

Exception faite aux premiers migrants qui reçurent la propriété gratuitement, le coût d'acquisition de celle-ci constitue l'un des coûts les plus élevés supportés par le migrant. Il est fonction du pouvoir de négociation, du nombre de demandeurs ou d'offreurs, des dimensions de l'état de la propriété (degré de fertilité, propriété non encore ou déjà en exploitation...) etc.. D'après les résultats de notre enquête, il varie entre 5.000 et 25.000 FBU, la taxe non comprise (10 % du coût d'achat); coût assez élevé si on considère le revenu moyen national (13755 FBU). Même pour les soit-disants gratuites, les bénéficiaires devraient payer des pots-de-vin aux chefs chargés de la distribution (une cruche de bière par exemple). L'argent est payé en monnaie liquide soit en totalité, soit par tranches selon les conventions. Cet argent pouvait provenir soit de la vente de la propriété de la région d'origine, du bétail ou du café, soit

d'un emploi rémunéré. Signalons également que le migrant perd au niveau du mode d'acquisition. La propriété acquise essentiellement par héritage dans la région d'origine l'est surtout par achat (sauf celles distribuées par l'Etat aux premiers migrants) dans celle d'accueil.

Le migrant avait également besoin de se loger. C'est ainsi qu'une fois la propriété acquise, la première tâche à laquelle il s'adonne est la construction d'une habitation. Il en fut de même pour les premiers migrants. La maison est généralement construite en matériaux non durables (bois, terre et paille) sauf pour ceux qui viennent d'émigrer récemment et qui disposent d'une somme assez importante pour se permettre de telles dépenses. De fait, ce sont des gens relativement aisés dans leur région de départ. Ils sont très minoritaires dans notre échantillon (5 sur les 60 migrants interrogés). Pour ceux-ci, le coût de construction varie entre 20 000 et 80 000 FBU. Pour les 55 autres, la plupart des materiaux sont trouvés sur place, la main-d'oeuvre essentiellement familiale. Ils font rarement recours à une main-d'oeuvre salariée. Peut-être qu'ils n'ont plus d'argent après toutes ces dépenses occasionnées par le déplacement et l'achat de la propriété. Ceux qui sont venus s'installer récemment eurent plus de facilités. Ils étaient hébergés par les voisins amis ou parentés pendant les travaux de construction, recevaient une aide de la part de ceux-ci (matériel et main-d'oeuvre). Aucun de ces migrants n'a pu estimer le coût de construction de sa maison. Nous-mêmes, n'avons pas pu l'évaluer, puisque depuis lors, bon nombre d'entre eux ont changé de logement(soit parce qu'ils voulaient l'agrandir ou se contruire une maison en matériaux beaucoup plus durs).

Quant aux autres matériels, tout ce que le migrant peut déplacer est ramené de la maison : houes, serpettes, casseroles, couvert, chaises...D'autres sont achetés petit à petit sur place selon les moyens.

3° Frais de consommation.

Les premiers migrants étaient nourris durant toute la période d'avant la première récolte. S'ils disposaient d'argent, ils s'achetaient des compléments. Ceux d'après, ont supporté eux-mêmes la totalité des dépenses. Les moyens d'ajustement temporaire de ces migrants consistaient soit en travail rémunéré (en nature ou en argent), soit en provisions ramenées de la région d'origine, soit en achat s'ils disposaient d'argent ou encore en aide par les voisins. Ceux qui travaillaient pour les autres pour gagner le numéraire nécessaire à leur consommation étaient embauchés par les anciens migrants qui avaient déjà amélioré leur situation. Etant donné que la plupart des migrants se connaissaient (provenant de la même région), ceux qui s'étaient installés bien avant aidaient les nouveaux - venus en leur donnant à manger. Il en fut de même pour les semences.

3.I.2. Coûts sociaux/psychologiques.

Certains coûts sont difficilement évaluables en monnaie. Ils sont surtout d'ordre social ou psychologiques. Au départ, le migrant vit dans une région qui a des caractéristiques spécifiques : le climat, les cultures, les méthodes culturales, les habitudes de consommation, etc...De plus, il a beaucoup de choses auxquelles il s'est déjà attaché (famille, amis, terre de ses ancêtres...) l'émigration cause ainsi un bouleversement psycho-social. L'intégration dans un milieu différent de celui d'avant n'est pas facile. Il faut du temps pour l'"apprivoiser". Les migrants enquêtés sont conscients de ces problèmes. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils préfèrent du moins pour la plupart, aller dans une région habitée par ses proches (parentés, amis, voisins). Il est probable que les coûts psychologiques de déménagement seront d'autant plus faibles que le migrant peut avoir de contacts

avec des membres de sa famille ou des amis de sa région d'origine (55).

Par ailleurs, le Burundi est un petit pays où tout y est presque homogène. Il se pose moins de problèmes au niveau des conditions climatiques, des modes de vie... Seulement, ce qui gêne un peu ceux qui habitent les paysannats, c'est qu'ils doivent suivre les directives de projets de développement qui les encadrent : laisser en jachère telle parcelle, réserver telle autre à telle culture... Ce qui qui diminue la liberté de l'agriculteur. La plaine est redoutée par la plupart des gens à cause de son insalubrité. Il y sévit pas mal de madadies telles que la malaria, la maladie du sommeil, la bilhariziose... auxquelles les "gens de la montagne" ne sont pas habitués. Cependant les migrants enquêtés disent que les maladies existent partout. Pourquoi alors émigrer si on est soumis à de telles contraintes ? Certainement qu'il existe des avantages qu'on peut tirer d'une migration.

3.2. AVANTAGES DES MIGRATIONS.

> "L'intérêt de l'individu étant d'avoir un niveau d'existence aussi élevé que possible, il n'émigrera de A vers B que s'il trouve en B des conditions d'existence supérieures à celles qu'il a en A"(56).

Ceci pour dire qu'on émigre dans l'espoir de voir sa situation initiale améliorée. Comme dit précédemment (dans le chapitre sur les déterminants des migrations), la plupart des émigrants étaient des paysans pauvres, parfois même des "sans terres". Après la migration, chacun dispose d'une propriété individuelle. Certains l'ont acquise

(55) BARNUM, H.N. et SABOT, R.H. (1976), op.cit., p. 31

(56) SAUVY, A. (1962). Théorie générale de la population. Vol. I, Economie et Population, Paris, p. 302 cité par TOYI, G. (1979). L'intervention de la variable démographique dans la planification économique au Burundi. Bujumbura, U.B., F S E A. p. 25.

TOYI Gabriel

gratuitement, d'autres l'ont achetée mais nous ont affirmé qu'ils ont énormement gagné en comparaison de la somme déboursée. A la question de savoir s'ils envisageaient une migration-retour, tous ceux qui se sont déjà installés définitivement disent que non. Ils sont satisfaits de ce qu'ils ont sur place. Par ailleurs, ajoutent-ils, "nous avons émigré à cause des problèmes et nous ne voyons aucune raison d'y retourner". La comparaison des propriétés de la région d'origine et celles qu'ils possèdent actuellement en est l'un des signes les plus révélateurs. Au niveau des dimensions, ils ont énormément gagné. En effet, comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre précédent, 40 disposaient d'une petite proprieté, I5 n'en avaient pas avant l'émigration. A la suite de cette dernière, 27 propriétés sont de grandes dimensions (alors qu'au départ il n'y en avait que 5), 23 sont de dimensions moyennes et IO seulement sont jugées petites. Aucun "sans terre". De plus, certains continuent à exploiter la propriété familiale (ce qui leur donne droit à deux propriétés) tandis que d'autres l'ont laissée à leurs enfants.

Tableau N° II. Comparaison des ressources foncières de la région d'origine et de la région d'accueil.

	Région d'origine	Région d'accueil
Dimensions		
- petites	40	I0
- moyennes	-	23
- grandes	5	27
- sans	I5	-
Degré de fertilité		
- Faible	2I	I
- moyen	I7	8
- élevé	7	5I
Mode d'acquisition		
- achat	I	42
- héritage	43	-
- cadeau	I	I8

Source. Notre enquête faite en province de Cibitoke,

Un autre facteur important à prendre en considération est le degré de fertilité de ces propriétés. Sur les 60 migrants enquêtés, un seul a déclaré que sa propriété actuelle n'est pas fertile. Dans la région d'origine, l'effectif était de 21. Presque toutes les cultures vivrières y poussent (Cfr. Tableau N° 12). La récolte est en général bonne sauf en cas de sécheresse. On y cultive également des fruits et des légumes. Des cultures de rente telles que le coton, le café, le tabac couvrent d'énormes surfaces dans la région.

Tableau N° 12. Cultures vivrières : estimation des productions 1985 - 1986. Ensemble de la province.

Produits	Superficies (ha)	Rendement moyen (kg/ha)	Production (T)	Production disponible (T)
Haricot	19 900	560	11 140	9 000
Maïs	16 420	1 190	19 540	18 070
Manioc	13 660	6 190	84 560	76 100
Banane				
- à bière	12 280	8 750	86 000	77 000
- légume			21 500	19 000
Colocase	6 300	3 030	19 100	17 600
Sorgho	3 980	610	2 430	2 100
Arachide	2 980	1 500	4 470	33 540
Patate	2 030	1 280	2 600	2 300
Petit pois et pois cajou	1 520	800	1 220	1 000
Riz	1 630	3 000	4 890	4 500

Source. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (1986). Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura, p. 31.
(Estimation faite en appliquant les rendements aux superficies totales tels que fournis par l'enquête SNES Bubanza 1983).

Tableau N° I3. Fruits et légumes : superficies et productions

Produits	Superficies (I985/86) (ha)	Rendement moyen(kg/ha)	Production annuelle (T)	Production disponible (T)
Légumes traditionnels	4450	600	2670	2670
Légumes modernes	I980	I500	2970	2970
Canne à sucre	I680	I300	2I80	2I80
Fruits	5530	500	2760	2760
Total	I3640	-	-	-

Source. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (I986), Monographie de la province de Cibitoke, Bujumbura, p. 32.

Tableau N° I4. Estimation des superficies en café arabica I986 et évaluation de la production provinciale.

Commune	Jeunes caféiers	Café en production	Total caféiers	Superficie (ha)+	Café parche (T)++
Buganda	79 927	97 236	I84 749	97	48
Bukiranyana	I85 934	722 247	I027 434	540	360
Mabayi	I48 I03	639 9I3	88I 056	464	320
Mugina	226 96I	463 007	740 I80	390	230
Murwi	356 4I3	604 076	I026 I27	540	302
Rugombo	I53 837	I96 5I0	362 568	I9I	98
Total	I5I I75	2722 989	4222 II4	2222	I358

Source. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (I986). Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura, p.33

+ : On estime à I900 arbres le nombre de caféiers à l'ha.

++ : Le tonage en café parche a été obtenu en considérant un rendement de 0,5 kg par caféier en production.

Pour le coton, la production a été de 4 I2I T en I985; ce qui représente 58 % de la production nationale. Celle du tabac est estimée à 256 T pour l'année I985. Cette culture très rentable connaît des succès et est sollicitée par de nombreux planteurs. On rencontre également dans cette région la culture du quinquina et des plantations théicoles (57).

Les migrants enquêtés font également de l'élevage (surtout des caprins, des porcins et volailles). Chaque ménage dispose en moyenne de 2 têtes de petit bétail non compris les volailles.
Le revenu monétaire global tiré des activités agricoles est élevé.

Récapitulatif du revenu monétaire tiré des activités agricoles.

Ensemble de la province :

- Revenu issu du vivrier	= I639.4
- Revenu issu du café	= I7I.8
- Revenu issu du coton	= I44,2
- Revenu issu du tabac	= 25,6
- Revenu issa de l'élevage	= I37.5

Revenu total des activités agricoles 2II8,5 M.FBU

Soit un revenu moyen de 45 960 FBU/EAF (Exploitation Agricole Familiale) de la province (58) ; revenu très élevé par rapport à la moyenne nationale (I3 755 FBU)

Le niveau des échanges est très élevé dans la province de Cibitoke ; ce qui facilite l'écoulement de leurs excédents. Toutes les régions naturelles développent des échanges de produits agricoles soit à l'intérieur de la

(57) MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. (I986). op. cit., p. 34

(58) Ibidem, p.69

province, avec les autres provinces ou avec le Rwanda et le Zaïre. Un problème se pose cependant : la province connaît un enclavement généralisé. A part les communes situées dans la plaine. Les autres communiquent difficilement entre elles et à l'intérieur d'elles-mêmes.

Notons également qu'un bon encadrement du système rural est assuré au niveau de l'agriculture (AGRONOME, COGERCO, R T C), de l'élevage et des eaux et forêts et que des infrastructures ont été aménagées à cet effet.

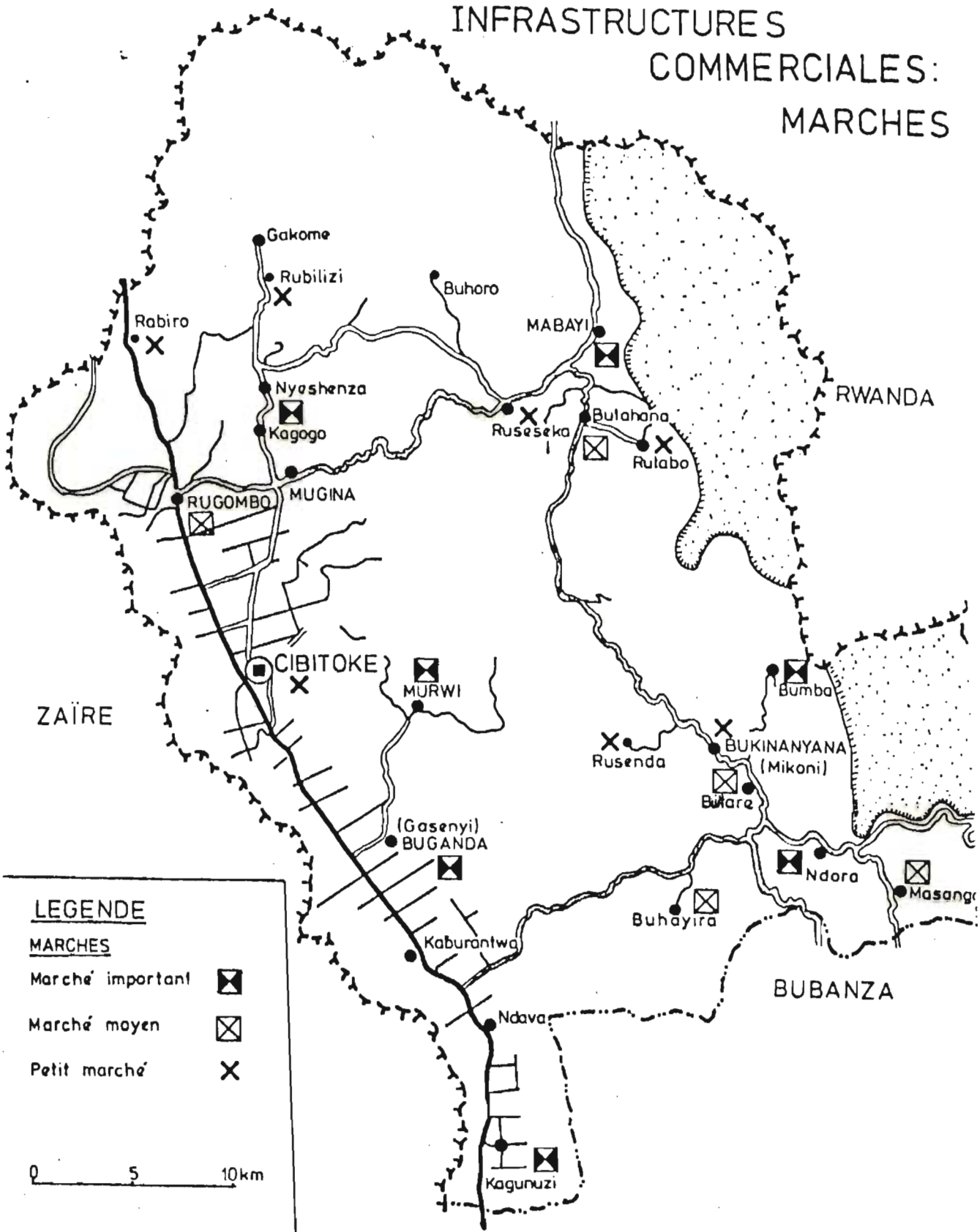
Tableau N° I5. Les marchés et centres de négoce de la province.

Commune	Nom de marché	Colline	Région naturelle	Taille	Jours d'ouverture.
Buganda	Gasenyi	Gasenyi	Imbo	Grand	Me-Di
	Kagunuzi	Kagunuzi	Imbo	Grand	Me-Di
Bukinanyana	Ndora	Ndora	Mugamba	Grand	
	Bumba	Bumba	Mugamba	Grand	
	Bitare	Luhembe	"	Moyen	
	Masango	Masango	"	Moyen	
	Mikoni	Bukinanyana	"	Moyen	
	Rusenda	Rusenda	"	Petit	
	Sehe	Sehe	"	Petit	
Mabayi	Mabayi	Kabere	"	Grand	Me-Di
	Rutabo	Magoye	"	Moyen	Di.
	Butahana	Rushiha	"	Moyen	Di
	Ruseseka	Mayiki	"	Petit	
Mugina	Nyeshenza	Rugayo	Imbo-Mumirwa	Grand	Me-Di
	Rubirizi	Rubirizi	"	Petit	Me-Di
	Mikashu	Mugina	"	Moyen	
Murwi	Murwi	Murwi	Mumirwa	Grand	Ve
	Buhayira	Gasurubwe	"	Moyen	
Rugombo	Mikashu	Muyange	Imbo-Mumirwa	Grand	Me-Di
	Rugombo	Rugombo	Imbo	Moyen	Ve-Di
	Rabiro	Rukana	Imbo	Petit	Me-Di
	Cibitoke	Cibitoke	Imbo	Moyen	Me-Di

Source. MINISTERE DE LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. (I986). Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura, p. 69.

CARTE Nº 1 PROVINCE CIBITOKE

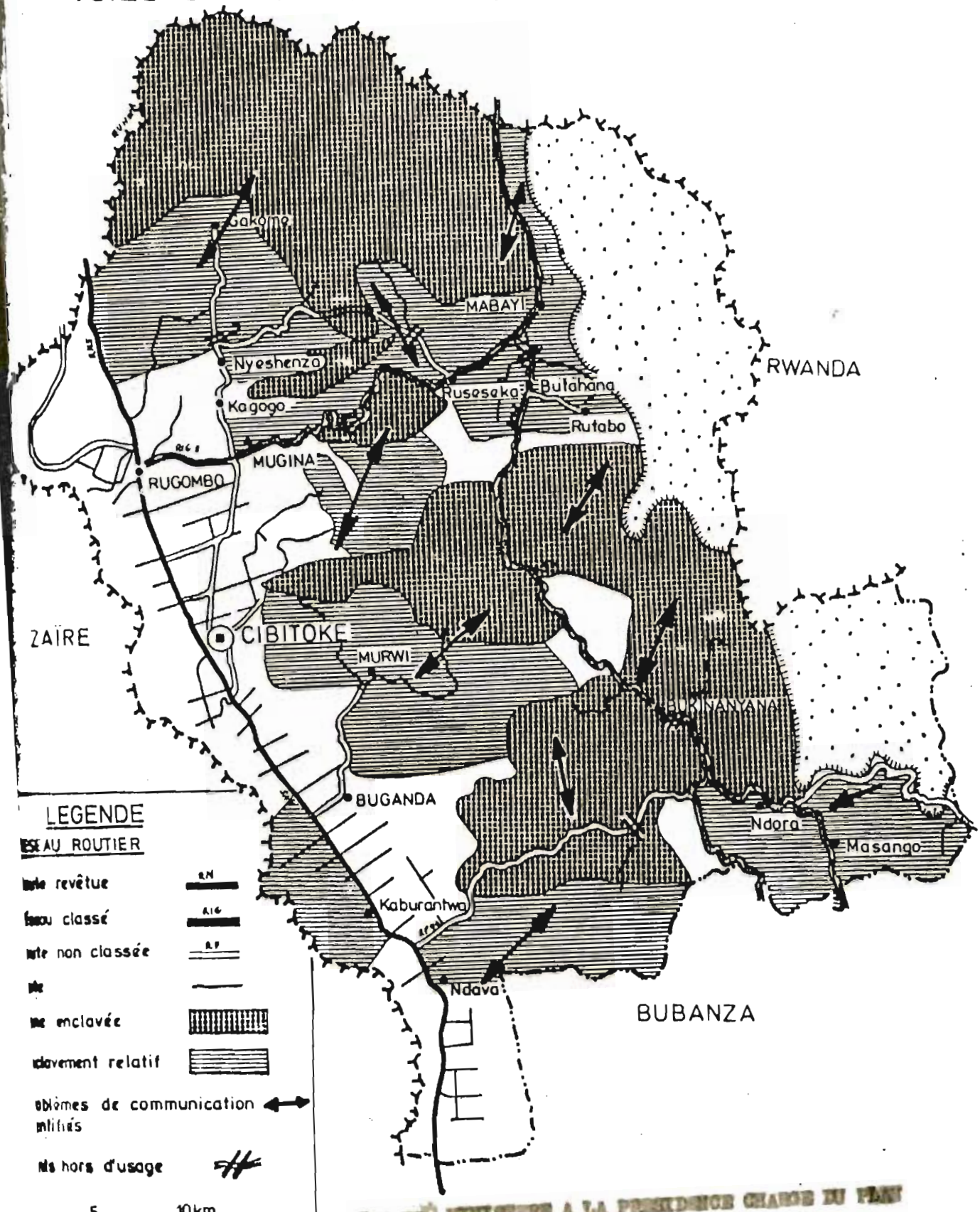
INFRASTRUCTURES COMMERCIALES: MARCHES



Source: MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE. (1986). Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura

CARTE Nº 2. PROVINCE CIBITOKE

VOIES DE COMMUNICATION ET ZONE ENCLAVEE



Source: MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN CELLULE PLANIFICATION REGIONALE. (1986) Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura.

Le réseau d'infrastructures sanitaires est aussi satisfaisant. La province totalise I3 centres de santé et dispensaires. Le personnel soignant qualifié se chiffre à 3I.

A part les communes nouvellement créées (Murwi : I centre de santé pour 248 km^2 et Mugina I centre de santé pour 284 km^2), les autres (Buganda, Bukinanyama, Rugombo) sont mieux équipées.

Tableau N° I6. Répartition des centres de santé (C.S.) et dispensaires et de leur personnel soignant qualifié par commune.

Commune	Population I/I/86 +	C.S ou disp.	Hab/C.S. ou Disp.	Personnel soignant qual.	Hab./ Personnel soignant qualifié	Km/C.S +disp.
Buganda	40 3II	3	I3 437	6	6 7I9	66
Bukinanyama	4I 908	4	I0 477	7	5 687	86
Mabayi	35 I74	2	I7 587	6	5 862	I66
Mugina	36 7I8	I	36 7I8	3	I2 239	289
Murwi	39 785	I	39 785	3	I3 262	245
Rugombo	32 677	2	I6 339	6	5 446	II8
Total	-	I3	-	3I	-	II7

Source. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. (1986). Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura, p. 78

Note

\+ Estimation du Ministère de l'Intérieur.

Au niveau du réseau d'infrastructures scolaires, la densité des écoles en référence à la population de la province est estimée à une école pour 3 449 habitants en moyenne, au niveau de l'école primaire.

En raison du passage à la double vacation instaurée en I982 - I983 et de la construction de I8 nouvelles écoles, la capacité d'accueil a plus que doublé. Elle s'élève en théorie à 23 600 élèves. La moyenne descend à 2 26D habitants pour une ecole. Pour l'enseignement parascolaire, la province compte 4 centres de Formation Polyvalente (effectif I985 : I63) et 6 centres socio-éducatifs (effectif I985 : 36I). Le réseau d'infrastructures pour l'enseignement secondaire et technique est très faible : un seul établissement secondaire (EFI de Cibitoke : 343 éleves) (59).

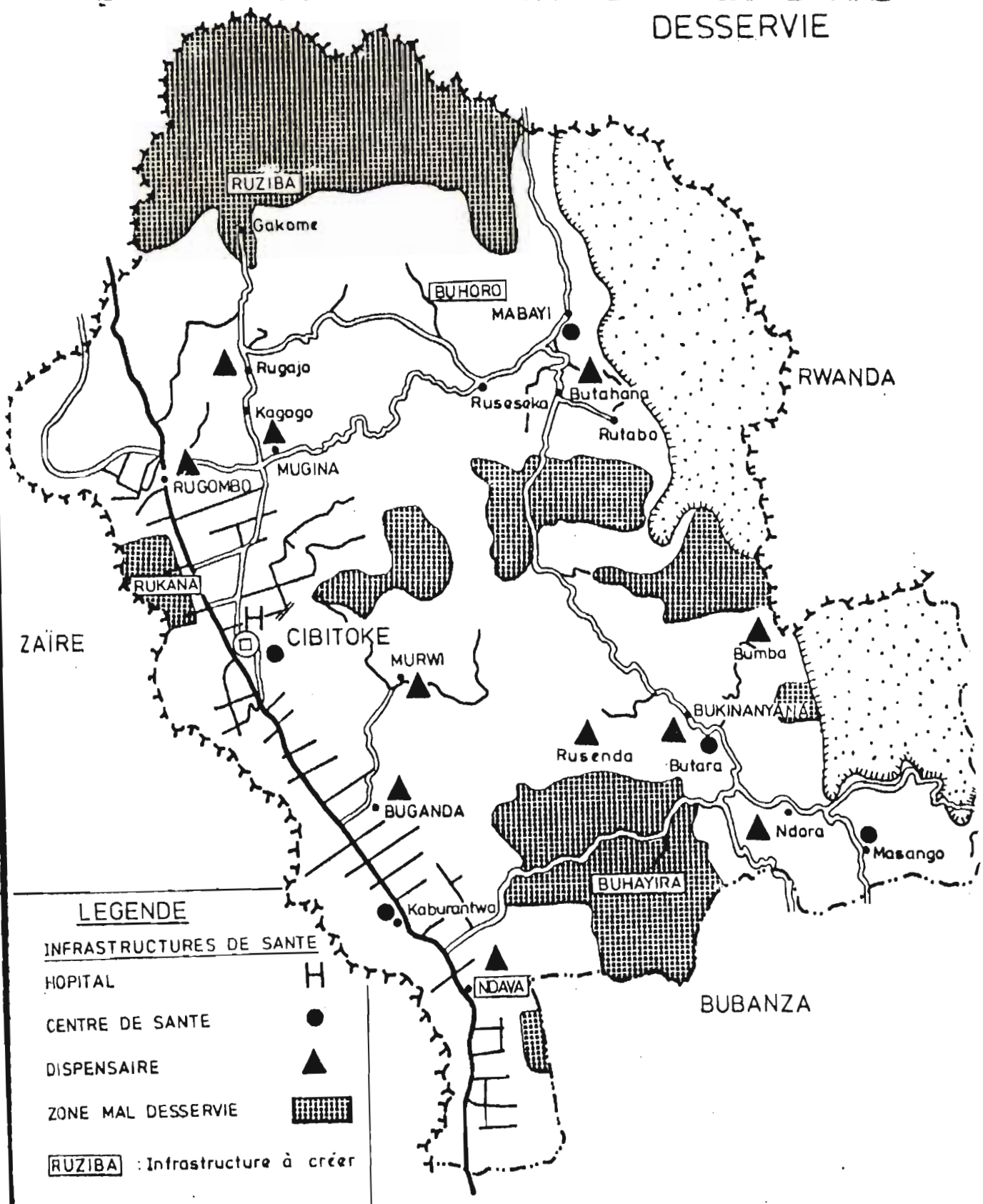
Dans l'ensemble, les personnes enquêtées auront beaucoup bénéficié de la migration. La région de Cibitoke présente en effet pas mal de potentialités : production et commercialisation importantes des cultures vivrières et de rente, un degré de fertilité élévé, un bon encadrement etc... La province assure largement son autosuffisance alimentaire et le revenu monétaire par E.A.F. est élevé. Mais si on demande aux migrants ce qu'ils conseilleraient aux autres personnes qui se trouvent dans une situation semblable à celle d'avant l'émigration, la plupart ;it disent que chacun connaît ses problèmes. Par conséquent, il doit chercher lui-même comment les résoudre. A ceux qui ont répondu affirmativement, nous leur avons posé la question de savoir à quelle catégorie de gens ils conseilleraient d'émigrer. Ils disent qu'ils préféreraient les parentés pour les avoir à côté d'eux. Donc, les premiers craignent de retomber dans la "misère" en attirant d'autres migrants, tandis que les seconds ressentent toujours la nostalgie de leur milieu d'origine bien que les autres problèmes aient été résolus.

(59)/MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. (I986).op. cit., pp. 8I - 86

CARTE Nº3

PROVINCE CIBITOKE

INFRASTRUCTURES DE SANTE ET ZONE MAL DESSERVIE



Source. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE.(1986) Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura.

CHAPITRE 4. CONSEQUENCES DES MIGRATIONS.

Les migrations interrégionales ont des effets qui diffèrent selon leur intensité, leur durée et la région considérée (région d'émigration ou d'immigration). Les repercussions peuvent se faire sentir tant au niveau démographique qu'économique et culturel.

4.I. EFFETS DEMOGRAPHIQUES.

La croissance de la population d'une région donnée dépend non seulement de sa fecondité et sa mortalité mais aussi de son taux de migration nette. Pour la province de Cibitoke, on estime le taux de croissance de sa population à 3,66 % pour la période I979 - I984, et 3,86 % pour I984 - I989 (60). Il est le plus élevé de toutes les autres provinces. Ceci est le résultat d'une migration nette élevée, mais aussi d'une fécondité élevée dans cette région en besoin de main d'oeuvre. Mais ceci n'est qu'une hypothèse logique qui reste à vérifier. Aussi, sa position géographique - province frontalière - lui permet d'accueillir un nombre non négligeable d'immigrants étrangers (surtout Zaïrois et Rwandais). Il faudrait également tenir compte du fait que les migrants appartiennent essentiellement au groupe de jeunes adultes. Ils peuvent ainsi contribuer à l'accroissement naturel de la population à laquelle ils se joignent. Nous pourrons donc dire que le flux migratoire entraîne une diminution de l'effectif de la population dans la région d'origine et une augmentation dans celle d'accueil. L'émigration peut également provoquer une modification de la structure par sexe et par âge de la population dans les deux régions (celles de départ et de destination).

(60) MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION. (I985). La population provinciale des années 80 : Projections par sexe et groupe d'âges. Bujumbura, p.5

Tableau N° I7. Taux de croissance annuels en pourcent par province entre le I6.8.I979 et le I6.8.I984 et entre le I6.8.I984 et le I6.8.I989 et Taux de migration interne nette en pour mille.

Province	Taux de croissance I979 - I984(%)	Taux de croissance I984-I989	Taux de migration nette
Bubanza	3,57	3,82	7,7
Bujumbura	3,25	3,39	5,0
Bururi	2,37	2,73	-2,I
Cankuzo	2,40	2,85	0,6
Cibitoke	3,66	3,86	7,8
Gitega	2,39	2,59	-3,3
Karuzi	2,80	3,00	0,5
Kayanza	2,03	2,32	-4,7
Kirundo	2,94	3,I8	2,3
Makamba	3,36	3,82	6,4
Muramvya	2,00	2.20	-5,7
Muyinga	2,74	2,94	0,8
Ngozi	2,53	2,83	-I,0
Rutana	3,20	3,5I	4,3
Ruyigi	2,80	3,I0	I,7
Total du pays	2,69	2,96	

Source. MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION (I985). La population provinciale des années 80 : Projections par sexe et groupe d'âges, p.5 et p.29.

4.I.I. Modification de la structure par sexe.

On constate généralement que la région d'origine a une population à prédominance féminine. Ce serait dû au fait que l'existence de problèmes de subsistance suscite surtout des départs de la main-d'oeuvre masculine vers d'autres régions à la recherche du travail ; l'une des préoccupations majeures de tout ménage étant de préserver l'équilibre alimentaire. Invérsement, la région d'accueil aura plus de chances de présenter une population masculine. D'après MATON P. (6I), une région est d'apport migratoire si son coefficient de masculinité est inférieur à la moyenne nationale.
Cinq classes ont été définies pour l'immigration, cinq autres pour l'émigration et une classe de statu quo.

C,93	statu quo +(+)
0,94 à C,98	très faible propension à recevoir l'immigration
0,99 à I,02	faible propension à recevoir l'immigration
I,03 à I,07	moyenne propension à recevoir l'immigration
I,08 à I,I2	forte propension à recevoir l'immigration
I,I3 à ∞	très forte propension à recevoir l'immigration
0,92 à 0,88	très faible propension à l'émigration
0,87 à 0,84	faible propension à l'émigration
0,83 à 0,79	moyenne propension à l'émigration
C,78 à 0,74	forte propension à l'émigration
0,79 à 0	très forte propension à l'émigration

(6I) MATON, P. (I983). Appréciation des zones d'immigration et d'émigration par le coefficient de masculinité. Bujumbura: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi, pp. I - 2.

(+) Moyenne nationale en milieu rural.

Tableau N° I8. Rapports de masculinité du Burundi et de la province Cibitoke par goupe d'âge (I987).

Groupe d'âges	R.M Cibitoke	R.M Burundi
00 - 04	I03.2	I0I.6
05 - 09	I00.0	99.I
I0 - I4	I00.2	97.5
I5 - I9	98.2	98.7
20 - 24	95.6	97.I
25 - 29	96.2	94.6
30 - 34	97.9	93.6
35 - 39	97.I	89.7
40 - 44	98.5	83.6
44 - 49	93.4	77.3
50 - 54	93.9	77.9
55 - 59	90.8	78.0
6I - 64	94.3	79.0
65 - 69	I0I.6	8I.I
70 - 74	I06.6	85.2
75 - 79	I03.4	87.4
80+	I20.4	I05.7
TOTAL	98.9	94.7

Source. Calculs faitspar nous-mêmes à partir des données du MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION (I985). La population provinciale des annees 80 : Projections par sexe et groupe d'âges. Bujumbura, pp. 6 et II.

Avec un coefficient de masoulinité de 0,99, la province de Cibitoke se classerait parmi les régions à faible propension à recevoir l'immigration contrairement à ce que nous nous attendions. On pourrait poser comme hypothèse que ce sont essentiellement les migrations de masse(déplacement de toute une famille) qui ont peuplé la région ; la proportion des femmes restant ainsi presque la même que celle des hommes. Pour les régions d'émigration, la province de Muramvya tomberait dans la classe de statu quo (0,93), Gitega et Kayanza se classant parmi les régions à très faible propension à l'émigration (avec respectivement 0,90 et 0,92). On pourrait poser la même hypothèse.

Théoriquement, le rapport de masculinité se situe entre I04 et I07 hommes pour I00 femmes (62). Si on considère ces observations empiriques, la province de Cibitoke est en-dessous des normes (98,9 %). Mais par rapport au Burundi, son rapport semble plus équilibré. Ceci s'explique par la même hypothèse que celle énoncée précédemment. Il ne s'agit pas en fait d'une migration vers les villes (exode rural) où les jeunes gens, généralement les hommes, désertent les campagnes pour rejoindre la ville à la recherche d'un emploi. Ceci voudrait dire que le déplacement en famille n'affecte pas l'équilibre.

VI.2. Modifications au niveau de la structure par âge.

Généralement, on constate que la région d'origine se compose essentiellement d'enfants et de personnes âgées tandis que celle d'accueil a une population comprenant une faible proportion d'enfants, la population active constituant un gros pourcentage du total.

(62) NSABIMANA, A.(I988). op. cit., p. 20

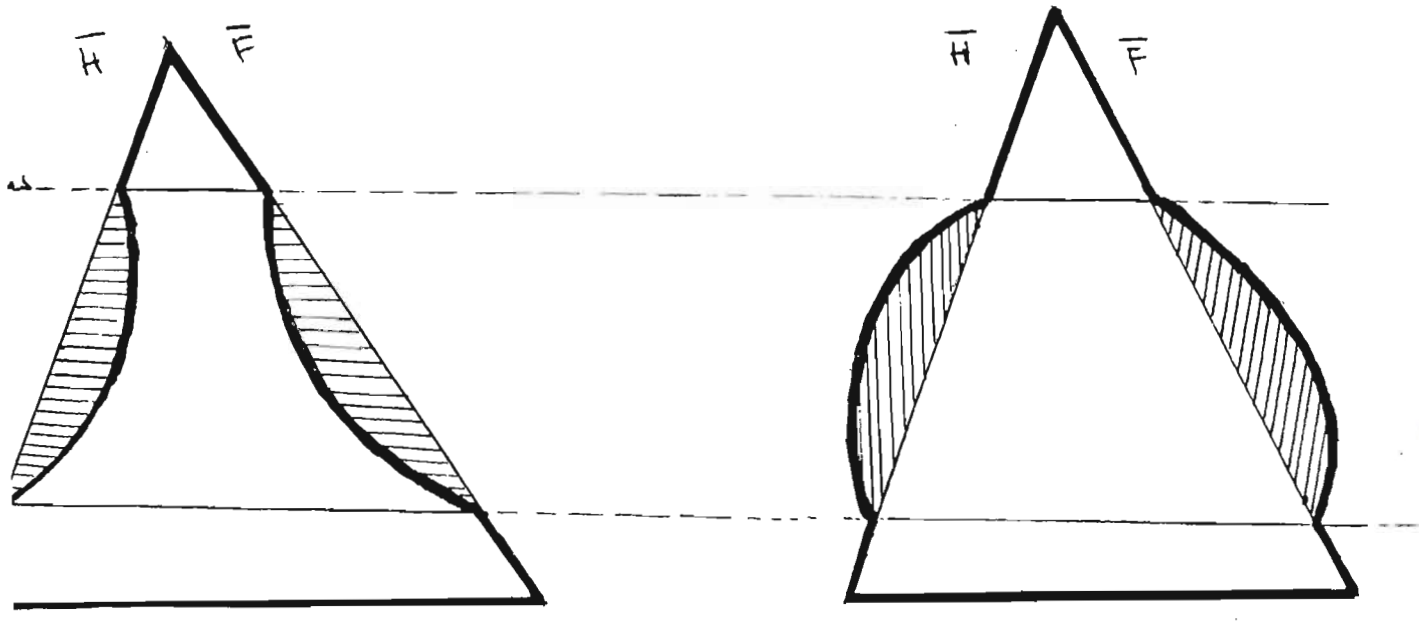
Pour le cas de la province Cibitoke, la proportion de la population d'âge actif (I5 - 64 ans) s'élève à 53.0 %) de la population totale. Dans les provinces d'émigration, nous trouvons 54.5 % pour la province de Gitega, 54,3 pour Muramvya et 53,I % pour Kayanza. Le même argument concernant la modification de la structure par sexe reste valable pour la structure par âge du fait que presque toutes les parties de la population migrent (migration en famille) c'est-à-dire adultes, enfants et vieux (dans une moindre mesure). La modification de la structure par âge se manifesterait donc légèrement au niveau de la proportion des vieux (qui baisse dans la région d'accueil alors qu'elle augmente dans la région d'origine). Aussi, la province Cibitoke étant presque vide au départ, l'autre hypothèse probable est que le déplacement de jeunes couples aurait entraîné une forte augmentation de la proportion des enfants aux bas-âges. Et par ailleurs, si un couple se déplace avec 5 enfants, le rapport de 2/5 n'est pas négligeable.

Dans l'ensemble, les effets démographiques des migrations sont mieux visualisés par les pyramides par sexe et par âge. L'etude de ces pyramides fait d'abord apparaître un net contraste entre les régions qui fournissent les migrants et celles qui les accueillent. D'une manière générale, l'émigration provoque un déficit d'hommes entre I5 et 64 ans dans la région d'origine. Au contraire, la région d'accueil présente une population compreñant un excédent très apparent dans cette tranche d'âge.

FIGURE N° I. MODIFICATIONS AU NIVEAU DES PYRAMIDES DES AGES

Région d'origine

Région d'accueil



Légende

départs

entrées

nouveaux contours de la pyramide des âges après le phénomène migratoire (hypothétique).

4.2. LES EFFETS ECONOMIQUES.

Les migrations ont également des effets sur l'économie nationale en général et sur les régions particulièrement concernées.

4.2.I. Superficie des exploitations/niveau du revenu.

A l'intérieur d'un même pays, certaines zones peuvent avoir une forte concentration humaine alors que d'autres sont sous-peuplées voire complétement vides. Le déséquilibre de répartition de la population peut être atténué, dans certaines limites, par le processus d'émigration, allégeant ainsi la pression démographique de ces régions densément peuplées. Il y a donc un gain des terres cultivables libérées. Il s'ensuit une réduction des déséquilibres hommes - terres entre diverses régions, en ce sens que le départ d'un membre du ménage s'accompagne, toutes choses restant égales, d'un accroissement correspondant du rapport terre/homme pour le ménage en question. Ceci devrait s'accompagner d'une augmentation de la productivité agricole dans la région d'origine. Par ailleurs, il ressort des études déjà faites que dans un pays en développement essentiellement agricole, il existe une corrélation positive entre la superficie des exploitations et le revenu des ménages agricoles. Si la migration d'un actif entraîne une amélioration du ratio Homme/terre, il en résulte éventuellement un revenu réel par tête plus élevé.

4.2.2. Dépenses en main d'oeuvre.

Des effets contraires à ceux que nous venons d'exposer peuvent se produire si le Gouvernement ne fait pas attention. En effet, la tendance à priver les regions d'origine de leurs éléments dynamiques et les plus potentiellement actifs peut compromettre

la production agricole. L'impact sera plus ou moins grand selon qu'il s'agit d'une migration saisonnière ou permanente. S'il ne s'agit que de migrations saisonnières, ou [illegible]

> "la migration pourrait apparaître comme un facteur équilibrant si les absences reptées des hommes pendant la saison creuse se faisaient sentir au détriment du travail du sol" (63)

Il existe en effet certaines tâches qui sont essentiellement accomplies par les hommes : la lutte anti-érosive, le débroussaillage,... Ces travaux sont d'une grande nécessité pour maintenir l'essentiel du capital disponible.

Comment les départs de main-d'oeuvre vont-ils être remplacés ? Afin de pouvoir maintenir le niveau de production des exploitations, les ménages se voient dans l'obligation d'engager une main-d'oeuvre salariée. Les seules sources disponibles sont: :

- Les autres exploitations de la même région, en particulier celles dont la superficie est plus petite ;
- la migration de main-d'oeuvre en provenance d'autres régions (64).

Une enquête agricole effectuée au Burundi en I985 montre que dans une région donnée, les petites exploitations connaissent aussi bien une grande intensité de demande de la main-d'oeuvre que les exploitations plus vastes. Par conséquent, la première source est limitée. Quant à la seconde, elle n'est profitable que s'il existe une certaine complémentarité saisonnière d'une région à l'autre, associée à la mobilité supposée des travailleur et à leur degré d'information. Ceci permettrait d'alléger les goulots d'étranglement saisonniers dans l'offre de main d'oeuvre. Par ailleurs, le recrutement de cette nouvelle main-d'oeuvre exige généralement des salaires plus élevés. L'augmentation des

(63) GAUDE, J., (I982). op. cit., p. I9

salaires agricoles peut à son tour obliger les petits exploitants à cultiver de moins en moins de terres et à travailler à l'extérieur comme ouvriers agricoles. Il se crée ainsi un cercle vicieux : la région d'émigration devient alors une région d'immigration et les régions de départ (de cette main-d'oeuvre) se retrouvent avec des besoins de main-d'oeuvre non satisfaits.

L'émigration crée donc un déséquilibre entre la demande et l'offre de main-d'oeuvre et

> "si on accepte l'hypothèse que la main-d'oeuvre agricole a un produit marginal positif, les données disponibles pour le Burundi ne montrent pas en tous les cas le contraire, il est évident que l'émigration doit avoir un effet négatif sur la production agricole" (65).

En revanche, l'effet sera positif dans les régions d'immigration. Mais ceci varie selon la situation dans laquelle l'on se trouve au départ. Cela veut dire que l'effet sera positif ou négatif selon que le départ de cette main-d'oeuvre occasionnera une augmentation ou une diminution de la productivité.

4.2.3. Valorisation de la région de destination.

Les régions d'immigation sont en grande partie des régions neuves, peu ou non encore exploitées. La main -d'oeuvre excedentaire et sous-employée dans telle région vient occuper les terres presque vides, sous-exploitées de telle autre et devient ainsi productive. . L'Etat est souvent obligé d'investir pour mettre sur place les infrastructures nécessaires ou améliorer celles existantes. Le mode d'habitation - regroupement en villages - facilite également une distribution économique des infrastructures sociales de base. L'implantation des projets de développement facilite la diffusion de nouvelles techniques culturales : cultures attelées, mécanisées, irriguées, semences sélectionnées, utilisation des engrais et des pesticides

etc...Il en résulte donc une amélioration des rendements agricoles.

Concrètement, les migrants vers Cibitoke se voient attribués des terres non exploitées, ce qui augmente la superficie totale des terres cultivées pour la région et pour tout le pays. Le projet Imbo-Nord (Mparambo) encadre les paysannats au niveau de la culture attelée, de la vulgarisation, du boisement, de l'élevage bovin,...

I. Culture attelée.

Un centre de dressage a été créé par projet. I2 paires de boeufs sont déjà diffusées dans les paysannats. Le paysan, peut se procurer une paire de boeufs, d'une charette et d'un multiculteur. Cet ensemble coûte I40.000 FBU mais il peut l'acquérir sur avance de 30.000 FBU et rembourser le reste sur 5 ans avec un intérêt de 8 %.

2° Vulgarisation.

La vulgarisation se fait par la distribution des intrants (semences, engrais,...), par l'[illegible] méthodes culturales. Les cultures entretenues au centre logistique du projet sont le manioc, le maïs, le sorgho, le soja, le haricot, l'arachide, le pois cajan, le palmier à huile, le coton et le café sur environ 20 ha. La vulgarisation se fait aussi par la formation de jeunes ruraux au Centre de Formation Rural (CFR) de Mparambo. La formation dure 2 ans, I année théorique au Centre, une autre année de suivi sur le terrain. La formation est centrée sur l'agriculture, l'élevage, la couture et la cuisine. 60 jeunes y sont déjà formés.

3° Le boisement.

Le volet sylvicole du projet a boisé 233 ha de I983 à I985. Dans les paysannats la sylviculture est intégrée dans les parcelles comme protection des cultures contre les vents et aussi pour servir de bois de chauffage aux ménages et de construction.

4. L'élevage bovin.

Le projet dispose à son siège d'une ferme naisseuse de I93 femelles et de I2 taureaux. Il encourage l'élevage en Associations. Il prête en outre, des taureaux géniteurs aux éleveurs en association et utilise l'insémination artificielle (66).

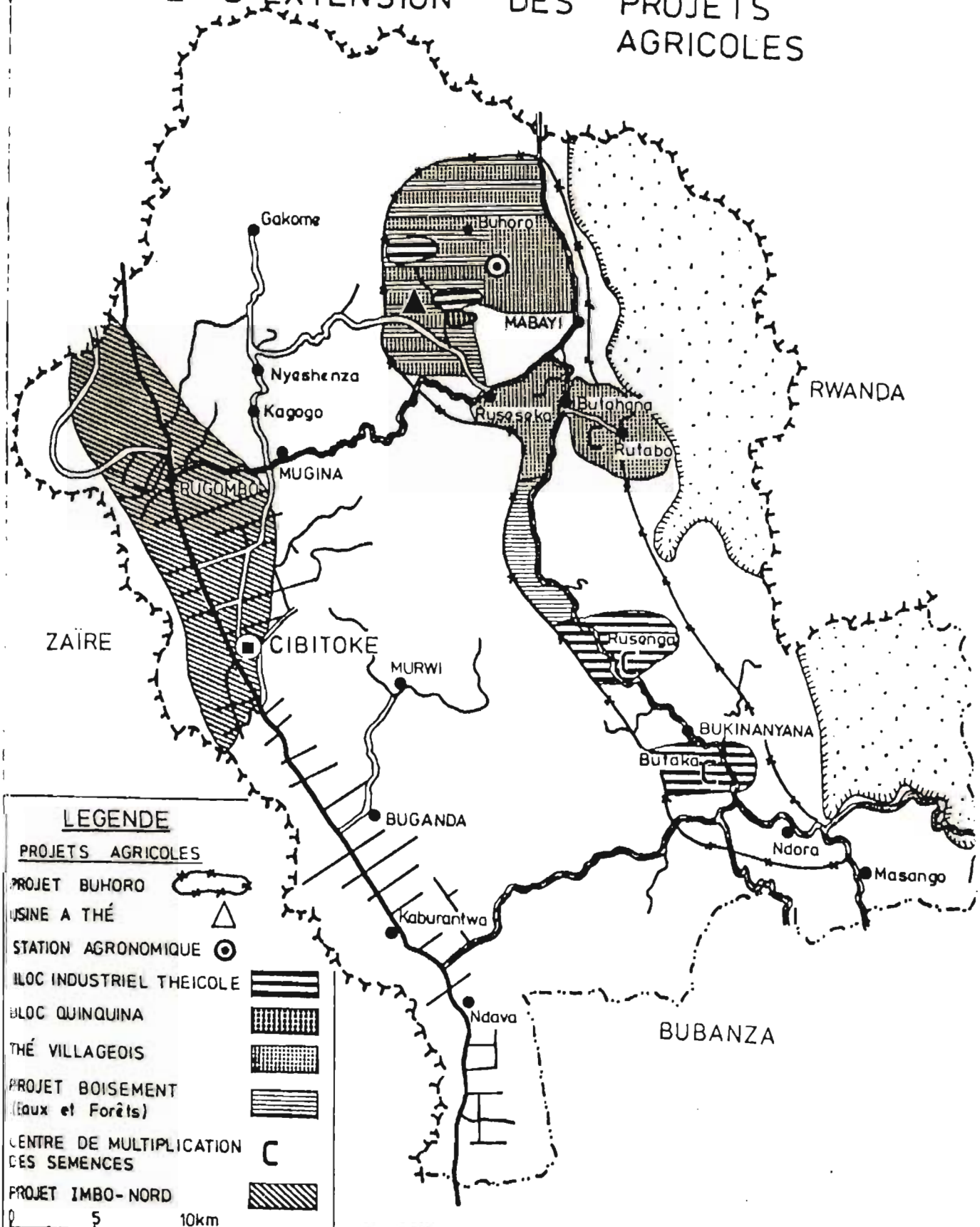
Les autres interventions du projet consistent dans les actions du génie rural et de lutte anti-érosive.

D'autres projets tels que le Projet de Développement Rural Intégré de Buhoro (démarré en I985), le Projet Semences Sélectionnées et le Projet Maraîcher et Fruitier (démarré en I977) ont créé des centres à Cibitoke.
Pour la commercialisation des produits agricoles, en plus des marchés locaux, des coopératives ont été créées; ce qui encourage le producteur à accroître sa production. Elles sont au nombre de I0 (7 sont déjà opérationnelles).

(66) MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (I986). op. cit., pp, 50 - 5I

CARTE Nº4 PROVINCE CIBITOKE

AIRE D'EXTENSION DES PROJETS AGRICOLES



Source: MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN CELLULE PLANIFICATION REGIONALE. (1986) Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura.

Tableau N° I9. Situation des coopératives.

Communes	Nom	Activités	Adhérents	Observations
Buganda	Gasenyi	-	-	en création
	Ndava	Ap, C(S+M+H)	I9I	
Bukinanyama	Bukina-nyama	Ap, (C) Boul, Mout	3II	
Mabayi	Mabayi	-	-	en création
Mugina	Mugina	-	-	en création
Murwi	Buhayira	Ap, M+ (C)	I83	
	Murwi	Ap, C+H, Boul, (Mout)	322	
Rugombo	Cibitoke	Ap, S+M+H, (Mout)		
	Rugombo	Ap, M+S+H+ soja, farine miel et mout		
	Rukana	Ap, H+M+Soja, (mout)		

Source. MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.(I986). Monographie de la province Cibitoke. Bujumbura, p. 62.

Légende : () activité en création

Ap = apiculture

C = commercialisation du café

H = commercialisation du haricot

S = commercialisation du sorgho

M = commercialisation du maïs

Boul = Boulangerie

Mout = Mouture

4.3. EFFETS CULTURELS.

Le contact des peuples ayant des habitudes différentes entraîne une internalisation de ces nouvelles valeurs et coutumes ; ce qui est positif quand ces dernières sont liées à un certain progrès (c'est-à-dire s'il y a une différence de développement économique et social entre les régions).

Toutefois, les effets des migrations interrégionales varient considérablement en fonction de leur ampleur, des caractéristiques des migrants et des processus de développement rural qui accompagnent ces mouvements de population. Dans certaines régions, l'émigration est tellement importante qu'elle entraîne une forte baisse de la population, tandis que dans d'autres, elle est limitée. Certains ménages perdent à jamais l'élément jeune et dynamique de leur population adulte tandis que d'autres ne subissent qu'une perte temporaire. C'est ainsi que dans certaines régions, le départ des travailleurs migrants peut entraîner une baisse de la production agricole, tandis que dans d'autres, la réserve de la main-d'oeuvre reste suffisante pour assurer la relève. Aussi, la dynamisation de la région dépend des mesures d'accompagnement de ces migrations : amélioration du bien-être de la population (équipements et services de base). Il semble également que la cohésion et la stabilité des populations sont en grande partie liées à l'homogénéité des migrants recrutés. GUICHAOUA, A. n'écrit-il pas que

> "là où les populations regroupées selon leur lieu d'origine sont fortement majoritaires, le "dynamisme économique" est bien supérieur" (67).

(67) GUICHAOUA, A. (1981), op. cit., p. 43

CONCLUSION GENERALE
ET
IMPLICATIONS POLITIQUES

"Adam avait reçu le jardin d'Eden afin de le cultiver et d'en fructifier les ressources, mais non de les piller".

SIMERAY, J.P (I980).
L'an 2000. Apothéose ou apocalypse ? Paris p.II0.

Au terme de ce travail, nous ne pouvons pas prétendre tirer des conclusions généralisables au niveau de toute la province. D'une part, notre échantillon n'est pas très représentatif et d'autre part, quelques données chiffrées qui nous auraient permis une analyse beaucoup plus détaillée nous ont fait défaut. Nous pouvons mentionner entre autres les informations relatives aux coûts et aux ressources.
Lors du test du questionnaire, nous nous sommes rendue compte que nos enquêtés avaient tendance à minimiser leurs ressources et par contre à surestimer les frais. C'est pour cette raison qu'à propos des dimensions de la propriété (région d'origine et région d'accueil), des frais de transport etc... nous avons opté pour le classement suivant : élevé, moyen, faible ou petit. Ce qui nous a conduit à recourir souvent aux données provinciales surtout sur la partie des avantages des migrations. Par ailleurs, étant donné que nous avons effectué nos travaux de terrain dans une région d'immigration, nous nous sommes contentée des renseignements donnés par nos enquêtés sur tout ce qui était relatif à la région d'origine du migrant.

Toutefois, cela ne pourrait pas nous empêcher de tirer une conclusion dans les limites des renseignements recueillis (enquêtes et documents). Celle-ci se subdivise en trois parties : le bilan (synthèse où apparaît la vérification ou non des hypothèses de travail), la critique (contraintes dégagées dans l'analyse de la situation) et le résumé (d'éventuelles propositions d'action, qui indiquent comment lever les contraintes).

- BILAN

La première hypothèse qui consiste en la question de savoir si la pression démographique ne serait pas une "cause" déterminante du processus migratoire n'est pas tout à fait confirmée. Nous avons constaté en effet,

qu'il existe d'autres causes contribuantes. Néanmoins, toutes les causes de migrations des migrants enquêtés résultent essentiellement de la pression démographique.

La seconde hypothèse selon laquelle la préoccupation majeure des migrants est la recherche des terres a été confirmée parce que même le peu qui a pour motif la recherche d'un emploi spécule sur la possibilité de s'acheter une propriété une fois l'argent rassemblé.

La troisième hypothèse posée est qu'il existe une relation entre le rang de naissance occupé et surtout le nombre de garçons dans la famille et le processus migratoire. Celle-ci a été infirmée puisque dans notre enquête, 53,3 % des migrants appartiennent au premier, second et troisième rang ; 50 % des familles n'ont que 3 garçons au plus.

- CRITIQUE.

Les migrants enquêtés considèrent toujours les migrations comme la seule solution facile pour résoudre le problème de pression démographique. Malgré les mass-médias qui ne cessent de conscientiser la population qu'une politique de population s'impose à l'heure actuelle, la plupart de familles continuent à faire la sourde oreille. Le lendemain ne les intéresse pas. Seul le présent les préoccupe. Pensent-ils que la disponibilité des ressources par rapport à la croissance démographique est inélastique ? Certainement pas.
On dirait qu'on est encore aux temps où K. MARX disait que l'on peut nourrir tout le monde et sans limite.
Déjà en 1963, SAUVY A. écrivait que :

> "le temps du monde fini est si bien commencé qu'il faut renoncer à résoudre le problème démographique par l'émigration" (68).

Que pouvons-nous dire aujourd'hui ?

(68) SAUVY, A. (1963). Malthus et les deux Marx. Paris, p. 113.

- RESUME.

L'émigration étant écartée, nous nous trouvons devant le grand dilemme : solution économique ou solution démographique ? Ajuster les ressources à la population ou ajuster (par la baisse de la natalité) la population aux ressources ? Telles sont les questions que l'on pourrait se poser. De toutes les façons, nous pensons qu'il faudrait d'abord recourir à la solution démographique au stade où nous en sommes. En effet, la pression exercée sur la terre - principale ressource naturelle de notre pays - est tellement grande que les migrations devraient non pas être considérées comme une alternative mais plutôt comme un complément aux solutions de celle-ci. Car pour faire face à la croissance rapide des besoins, aucune population n'est capable d'augmenter suffisamment vite la productivité des ressources naturelles. On surexploite et la fertilité naturelle des terres n'a plus le temps de se reconstituer : les rendements baissent, le phénomène de déforestation s'accentue, l'érosion se développe, etc... Que la mise en oeuvre de politique de limitation des naissances est longue à organiser et à produire des effets - tant les obstacles socio-culturels sont nombreux - si on veut que les choses changent au siècle prochain, c'est aujourd'hui qu'il faut agir.

L. BOURCIER DE CARBON n'écrit-il pas qu'

"une rationalité passagère peut être moins satisfaisante qu'une solution moins rationnelle dans l'instant mais plus rationnelle dans la durée"(69)

(69) BOURCIER DE CARBON, L.(1976). "Démographie économique". La variable population dans l'économie. Tome 2. Paris, p. 23.

BIBLIOGRAPHIE

I. ABP.(I987). "I6 octobre : Journée mondiale de l'alimentation"
Le Renouveau du Burundi. 24I2, I5 octobre I987, pp. I, 5 et 6.

2. ADDO, N.O. (I973). "Ghana : Les différences de migration interne et leurs effets sur l'évolution socio-démographique" in CALDWELL, J.C. et al. Croissance démographique et socio-économique en Afrique de l'Ouest. New York : The population Council, pp.5I9 - 548

3. BACAMURWANKO, L. (I98I). Les migrations interrégionales, leur ampleur et leurs incidences au Burundi. Bujumbura, Faculté des Sciences Economiques et Administratives. Mémoire de Licence, I03 p.

4. BARNUM, H.N. et SABOT, R.H. (I976). Migration, instruction et excécent de main-d'oeuvre urbaine. Le cas de la Tanzanie. Etudes sur l'emploi N° I3 Paris, I34 p.

5. BARTIAUX, F, et TABUTIN, D. (I984). Structures familiales et transition démographique dans les pays en développement Colloque international de Génève, I7 - 20 septembre, 36 p.

6. BEZY, F. (I974). Démographie et sous-développement. Propos anti-malthusiens. Louvain ; Institut des Sciences Politiques et Sociales, pp. 85 - 86.

7. BOSERUP, E. (I970). Evolution agraire et pression démographique. Paris , Flammarion, 2I8 p.

8. BOURCIER DE CARBON, L. (I976). "Démographie géo-économique" Tome 2. La variable population dans l'économie. Paris, Edition Montchrétien, 429 p.

9. CALDWELL, J.C. et OKONJO, C. (I980). La population de l'Afrique tropicale. New York, The population Council, 623 p.

I0. CAZENAVE-PIARROT, A.,(I979). Atlas du Burundi. Planches I4 - I8

II. COLE, H. and al. (I974). L'anti-malthusianisme. Une critique de "Halte à la croissance". Edition du Seuil, Paris, 35I p

I2. DAYER, M.G. et NIYUNGEKO, L. (I987). Guide bibliographique sur les apspects socio-économiques de la population. Bujumbura, CURDES, pp.5 - 26.

I3. DAYER M.G. (I983). Etudes socio-économiques complémentaires sur la commune Isale : Migrations Bujumbura, CURDES, Faculté des Sciense Economiques et Administratives, Novembre, pp. 2 - 76.

I4. DELAUMAY, J. MEADOWS, D. et al. (I972). Halte à la croissance. Paris, Fayard, 3I4 p.

I5. DOUCY, H. et BOUVIER P. (I970). Introduction à l'Economie sociale du Tiers-Monde, Bruxelles, pp. 69 - II9.

I6. DUMONT, R. (I965) La Chine surpeuplée. Tiers-Monde affamé. Paris, Seuil, 3I2 p.

I7. ELIAZAGA, J.C. (-). "Economic factors of internal migration and economic of urbanization" in TABAH, L. Population Growth and Economic Development in The Third World. Vol. 2. New York.

I8. FAO. (I986). Population and the labour force in rural economies. (FAO économic and social Development Paper 59). Rome. pp. I - 4.

I9. FERNANDO, R. (I984). L'agriculture base du développement Bilan et Perspectives. Paris, 79 p.

20. FRANCOIS,M.D. (I973). "Gabon" in CALDWELL, J.C. Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest. New York, The population council, pp. 854-888.

2I. KALANTANDA, K. (I937). "La journée des cinq milliards" Revue de Développement et Coopération, N°4,p.8.

22. GAUDE, J. (I982). Phénomène migratoire et Politiques associées dans le contexte africain. Génève, Bureau International du Travail, pp. IO - 3I et pp. I08 - I54.

23. GENDARME, R. (I973). La pauvreté des nations. Paris, Cujas, 933 p.

24.GODDARD, A.D. et al.(I973). "Quelques incidences économiques et sociales de l'accroissement démographique dans le Haoussa rural" in CALDWELL, J.C. Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest pp. 434 - 453.

25. GUICHAOUA,A.(I987). Les paysans et l'investissement - Travail au Burundi et au Rwanda. Génève, Bureau International du Travail, pp. I - I49.

26. GUICHAOUA, A. (I98I). Surpeuplement et stratégies migratoires des paysans au Burundi. Document de travail WEP IO - 67 /WP - 46. Génève, Bureau International du Travail , pp. 4I - 46.

27. GUICHAOUA, A. (I982). "Population migrante et type de mobilité au Burundi". Cahiers d'outre-mer,35 (I38), Avril-Juin, pp. I4I - I59.

28. HANCE, W.A. (I973). "Population and Ressources" in CALDWELL, J.C. et al. Croissance démographique et évolution socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. New York, The population Council, pp. I66 - I87.

29 HATUNGIMANA, J.B. (I984). Augmentation de la production vivrière par l'intensification des cultures. Université du Burundi, Faculté des Sciences Economiques et Administratives, 85 p.

30. MABOGUNJE, A.L. (I973). "Migration et urbanisation" in CALDWELL, J.C. et al. Croissance démographique et évolution socio-économique de l'Afrique de l'Ouest, New York, The population Council, pp. 2IO - 229

3I. MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION (I982). Recensement Général de la population Août I979. Résultats définitifs au niveau national, Bujumbura, Tome I, 29 p.

32. MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION. (I985). La population provinciale des années 80 : Projections par sexe et groupe d'âges. Bujumbura, pp. 4 - 30.

33. MINISTERE DE L'INTERIEUR. DEPARTEMENT DE LA POPULATION. (I984). Attitude du Murundi en milieu rural face à la planification familiale. Bujumbura, pp. 5 - 8.

34. MINISTER A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN. CELLULE PLANIFICATION REGIONALE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. (I986). Monographie de la province de Cibitoke. Bujumbura, 95 p.

35. MUGABO, D. (I984). La répartition spatiale de la population dans la région des Grands-Lacs, Kivu, Rwanda-Burundi. Mémoire de Licence en Démographie, Kinshasa, UNAZA, ..pp. 70 - 88.

36. NATIONS UNIES. (I973). Causes et conséquences de l'évolution démographique (Nouveau compendium de conclusions relatives à l'intervention des facteurs démographiques, économiques et sociaux), New York, Vol. I

37. NATIONS UNIES.(I984). Répartition de la population et Migration : Incidence sur les problèmes de développement nationaux et internationaux, New York

38. NIYUNGEKO,L. (I984). Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi Bujumbura, Université du Burundi, Faculté des Sciences Economiques et Administratives, I49 p.

39. NSABIMANA, A.(I985). Croissance démographique et développement économique au Burundi. Quel ménage ? Bujumbura, Université Du Burundi, Faculté des Sciences Economiques et Administratives, I75 p.

40. NSABIMANA, A. (I988)"Population et Développement" "Colloque). Le Burundi. Vol.2. Bujumbura, CURDES, 84 p.

4I. OVERBEEKE, W. et al.(I985). Population et emploi agricole au Burundi. Bujumbura, Université du Burundi, Faculté des Sciences Agronomiques, pp. 23 - I52.

42. OMINDE, S.H.(I968)."De quelques caractéristiques des mouvements de population au Kenya" in CALDWELL, J.C et OKONJO,C. La population de l'Afrique tropicale New York, The population Council, pp. 354 - 35I.

43. PROTHERO, R.M. (I968). "Les migrations en Afrique tropicale" in CALDWELL, J.C. et al. La population de l'Afrique tropicale. New York, The population Council, pp. 335 - 353.

44. RAYMOND, D. (I968). De la savane à la ville (Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région). Aubier Montaigne, 2I6 p.

45. REVELL, R. (I970). "Quelques conséquences d'un accroissement rapide de la population, in BROWN, H. et HUTCHING.E.J. (eds). Notre descendance est-elle condamnée ? New York, The population Council, pp 34 - 5I.

46. SAUVY, A. (I963). Malthus et les deux Marx. Editions Gauthier, Paris, 235 p.

47. SAUVY, A. (I973). Croissance zéro ? Paris, Calman-Lévy, pp. 209 - 2II.

48. SIMERAY, J.P. (I980). L'an 2000. Apothéose aou Apocalypse? Paris, I22 p.

49. SIMMONS, A. et al (I978). Evolution sociale et migration interne en Afrique (Rapport du groupe de travail sur la migration du Centre de Recherche pour le Développement International) Ottawa, 55 p.

50. SWEEZY, A.R. (I970). "La population, le P N B et l'environnement" in BROWN, A et HUTCHINGS, J.E. Notre descendance est-elle condamnée ? New York, The population council, pp. 79 - 96.

5I. THE FUTURES GROUP. (I982). Burundi : les effets des facteurs démographiques sur le développement économique et social, Washington, 77 p.

52. TODARO, M.P, (I98I). Economic development in the Third World. Second edition, London, 588 p.

53. TOYI, G. (I979). L'intervention de la variable démographique dans la planification économique du Burundi. Bujumbura, Université du Burundi, Faculté des Sciences Economiques et Administratives, I08 p.

54. VDO, R.K.(I973). "Migration et urbanisation" in CALDWELL, J.C. Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest, New York pp. 406 - 4I7.

55. UNITED NATIONS. (I973). The determinants and conséquences of Population Trends. Vol.I. New York, pp.I8I - I82.

56. UNITED NATIONS.(I98I). Population Distribution policies in development planning. New York pp. 53 - 69.

57. UNITED NATIONS.(I984). Population distribution, Migration and Development (Proceedings of Expert Group on Population distribution, Migration and Development) Hammamet (Tunisia, 2I - 25 March I983), New York, pp. I64 - I66.

I

ANNEXES

II

QUESTIONNAIRE.

I. CE QU'EST LE MIGRANT.

I.I. Identification du migrant.

1. Nom et prénom :
2. Lieu de naissance
 - Province :
 - Commune :
 - Colline
3. Date de naissance (Age) ☐
4. Sexe
 - Masculin ☐
 - Féminin ☐

5. Etat civil
 - Célibataire ☐
 - Marié ☐
 - Divorcé ☐
 - Veuf ☐
 - Autres ☐

6. Profession :
7. Nationalité :
8. Niveau de formation
 - Cathécumène ☐
 - Primaire ☐
 - Secondaire ☐
 - Supérieur ☐

9. Religion
10. Nombre d'enfants dans la famille
 - Garçons ☐
 - Filles ☐

11. Rang de naissance dans la famille ☐
12. Résidence avant migration
 - Province
 - Commune
 - Colline
13. Résidence actuelle
 - Province
 - Commune : Colline

I5 Autres membres du ménage.

ores	Sexe	Age	Etat civil	Forma-tion	Religion	Lien parenté	Profession	Lieu naiss.	Nationalité	Résid. av.	Résid. ap.
ses											
ants											
Vivants											
. Morts											
per- es ême doit											

I6. Avez-vous des frères ou soeurs qui ont migré ?

- .Oui ☐
- . Non ☐

I7. Vers où ? (Province)

I8. Depuis combien de temps ?

- . moins d'un an ☐
- . I - 2 ans ☐
- . 3 - 4 ans ☐
- . 5 - 9 ans ☐
- . I0 ans et plus ☐

I9. Travail qu'ils exerçaient :

20. Pourquoi ont-ils migré ?

2I. Lieu de résidence durant leur enfance (Province) :

22. <u>Activités de la famille du migrant</u>

Activités / Membres du ménage	Antérieures		Actuelles	
	Principales	Secondaires	Princ.	Secondaires
I. Chef de ménage				
2. Epouses				
I				
2				
.				
3. Enfants				
I				
2				
3				
.				
.				
4. Autres membres du ménage				
I				
2				
3				
.				

I.2 Motifs de migration.

Pourquoi avez-vous migré ?

- Insuffisance des terres
- Stérilité du sol
- Recherche d'un apport monétaire
- Possibilité d'emploi
- Beaucoup d'enfants
- Nombreux dans la famille
- Problèmes sociaux (litiges, conflits)
- Autres motifs

 —

 —

24. Avez-vous été informé ?
 - Oui
 - Non
25. Sur quoi ?
26. Par qui ?

I.3. Processus d'installation

27. Pourquoi avez-vous choisi cette commune parmi tant d'autres ?

28. Quelles ont été les démarches pour avoir la parcelle ?

29. Combien de temps ont duré les négociations ?

30. Auprès de qui ?

31. Vous vous êtes déjà implanté definitivement ?
 - Oui
 - Non
32. Auriez-vous l'intention de le faire ?
 - Oui
 - Non

33. Depuis combien de temps habitez-vous cette commune ?

Durée / Membres	Moins d'I an	I - 2 ans	3 - 4ans	5 - 9 ans	IOans et plus
Chef du ménage					
Epouses I 2 .					
Enfants I 2 3 4 :					
Autres membres I 2 . .					

34. Dans quelles périodes de l'année passez-vous plus de temps dans cette commune (province) ?

Pourquoi ?

35. Quelles sont les formalités administratives ?

- Dans la commune d'origine ?
- Dans la commune de destination ?

I.4. Relations avec le milieu d'origine.

36. Gardez-vous contact avec vos parents ?

Oui

Non

37. Comment ?

- En allant les voir de temps en temps
- En leur envoyant une partie de mes récoltes
- En leur envoyant de l'argent
- Autres

38. Continuez-vous à exploiter votre ancienne propriété ?
 . Oui
 . Non
 Pourquoi ?

39. Envisagez-vous un retour dans votre région d'origine ?
 . Oui
 . Non
 Pourquoi ?

2. COUTS DE LA MIGRATION

2,I Frais de déplacement

40. A combien estimez-vous vos frais de déplacement ?
 - Au moment des négociations
 - Au moment de l'installation
 I. Chef de ménage
 2. Epouses
 3. Enfants
 4. Autres membres
 5. Bagages

4I. Comment les trouvez-vous ?
 - élevés
 - moyens
 - bas

42. Si le transport pouvait s'améliorer avec un coût réduit, pensez-vous qu'on assisterait à un processus de "dé-densification" de certaines régions surpeuplées ?
 - oui
 - non
 Pourquoi ?

43. Coût de construction de la maison
 - Main-d'oeuvre ?
 - Matériel de construction ?

4. Equipement
 - Matériel domestique ?
 - Matériel d'exploitation ?
 - Mobilier ?

45. Taxes (sur parcelle)
 . Communales ?
 . Pots de vin ?

46. Nourriture (avant la première récolte)
 . Achat
 . Aide reçue de qui ?
 . Travail rémunéré
 - nature
 - argent
 . Part provenant de la région d'origine
 . Autres
 -
 -

47. Coût des semences
 . Achat
 . Aide reçue de qui
 . Provenance de la région d'origine
 . Crédit
 . Autres
 -
 --

3. <u>RESSOURCES DU MIGRANT</u>.

48. <u>Ressources foncières</u>.

REGION D'ORIGINE			REGION D'ACCUEIL		
Dimension	Degré de fertilité	Mode d'acquisition	Dimension	Degré de fertilité	Mode d'acquisition

49. Ressources agricoles.

	Région d'origine	Région d'acoueil
Cultures pratiquées	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	.	.
Celles qui réussissent les mieux	-	-
	-	-
	-	-
	.	.

50. Autres ressources.

Nature	Région d'origine		Région d'accueil	
	Nombre	Mode d'acquisition	Nombre	Mode d'acquisition
-Ressources immobilières				
- Matériel d'exploitation				
- Matériel domestique				
- Ressources en bétail				
. Gros				
. Petit				
. Volaille				

4. PROBLEMES DES MIGRANTS.

5I. Contraintes économiques

. marché (petit)

. prix

. moyens de transport

. routes

. taxes sur les produits vendus

52. Contraintes sociales
- santé
- éducation
- adaptation
- autres
 -
 -

53. Contraintes techniques
- matériel d'exploitation
- méthodes culturales
- main-d'oeuvre
- greniers
- autres
 -
 -

54. Contraintes administratives
- même démarche (fonctionnaires et paysans)
- parcelle donnée à n'importe qui
- taxes communales (sur parcelle) élevées
- négociations qui durent longtemps
- autres
 -
 -

55. Avez-vous été informé de tous ces problèmes avant de migrer ?
Oui
Non
Par qui ?

5. SOUHAITS DES MIGRANTS.

56. En matière économique
- Transports
- Extension du marché
- Routes
- Augmentation des prix
- Diminution des taxes
- Autres
 -

57. Sur le plan social
 . Education
 . Santé
 . Adaptation
 . Autres
 -
 -

58. Sur le plan technique
 . Matériel d'exploitation
 . Méthodes culturales
 . Main - d'oeuvres
 . Greniers
 . Autres
 -
 -

59. Sur le plan administratif
 . Même démarche
 . Parcelle donnée à n'importe qui
 . Taxes communales moins élevées
 . Reduction de la durée de négociation
 . Autres
 -
 -

6. IMPRESSIONS DU MIGRANT.

60. Coût d'opportunité.

Avantages d'émigrer	Inconvénients d'émigrer

61. Conseillerez-vous d'autres personnes à migrer ?
 . oui
 . non
 Pourquoi ?

62. A quelle catégorie de personnes le conseillerez-vous ?

ANALYSE PAR BLOC.

BLOC D'ANALYSE	CATEGORIES	INDICATEURS	N° DE LA QUESTION
Famille du migrant	membres du ménage	- chef du ménage	I-9/I2/I3
		- épouses	I5
		- enfants	I5
		- autres	I5
	Famille du chef de ménage	- nombre de soeurs	I0
		- nombres de frères	I0
		- Frères et soeurs qui ont migré	I6 - 2I
	Sexe	- chef du ménage	4
		- épouses	I5
		- enfants	I5
		- autres	I5
	Age	- Chef du ménage	3
		- épouses	I5
		- enfants	I5
		- autres	I5
	Etat-civil	- Chef du ménage	5
		- Epouses	I5
		- Enfants	I5
		- Autres	I5
	Formation	- Chef du ménage	8
		- épouses	I5
		- enfants	I5
		- autres	I5
	Profession ou Activités	- chef du ménage	6/22
		- Epouses	I5/22
		- Enfants	I5/22
		- Autres	I5/22

BLOC D'ANALYSE	CATEGORIES	INDICATEURS	N°DE LA QUESTION
Famille du migrant	Résidence	- Chef du ménage	2/I2/I3
		- épouses	I5
		- enfants	I5
		- autres	I5
		- frères et soeurs ayant migré	I7/2I
	Nationalité	- chef du ménage	7
		- épouses	I5
		- enfants	I5
		- autres	I5
	Religion	- Chef du ménage	9
		- Epouses	I5
		- Enfants	I5
		- Autres	I5
MIGRATIONS	Motifs	-Chef du ménage	23
		-Frères et soeurs du chef de ménage	20
	Information	- Chef du ménage Possession d'information par le migrant	24/53
		- Source d'information	26/53
		- Sujet d'information	25.53
	Formalites et démarches	- Formalités dans la commune d'origine et dans la commune d'accueil	35/7I/28
	Installation	- Ce qui a guidé le choix de la commune	27
		- Durée des négociations	29
		- Personne auprès de qui se font les négociations	30

BLOC D'ANALYSE	CATEGORIES	INDICATEURS	N° DE LA QUESTION
Migration (suite)	Installation	- ce qui a guidé le choix	27
	Durée	- Implantation définitive ou non	31/32
		- Durée de la migration	33
		- périodes de l'année où le migrant passe plus de temps dans la commune	34
	Relations avec le milieu d'origine	- conservation de contact avec les parentés	36/37
		- conservation de l'ancienne propriété	38
		- migration de retour	39
COUT ENGAGES	Frais de déplacement	- au moment des négociations	40
		- au moment de l'installation	40
	Coût de construction	- construction de la maison	41
	Equipement	- mobilier, matériel domestique et d'exploitation	42
	Taxes	- communales et pots de vin	43
	Nourriture	- avant la 1ère récolte	44
	Semences	- coût des semences	45
RESSOURCES	Foncières	- ressources foncières dans la région d'origine	46
		- ressources foncières dans la région d'accueil	46
	Agricoles	- cultures pratiquées dans la région d'origine et dans celle d'accueil	47
		- cultures qui réussissent le mieux dans les régions	48

BLOC D'ANALYSE	CATEGORIES	INDICATEURS	N° DE LA QUESTION
RESSOURCES			
	Autres	- Ressources immobilières	48
		- Matériels domestiques	
		- Matériel d'exploitation	
		- Ressources en bétail des régions d'origine et d'accueil	48
COUT D'OPPORTUNITE			
	Avantages	- Avantages tirés de la migration	58
	Inconvénients	- Problèmes des migrants	49-53/58
QUELQUES INFORMATIONS	Capacités d'accueil	- capacité d'accueil	61/62
	Contrôle des flux migratoire	- Enregistrement des migrants	63/65
	Demarche pour avoir une propriété et coût	- prix et versement	68/69
		- condition à remplir pour avoir une propriété	71
		- coût d'un ha	70
	Problèmes causes par les migrations	- problèmes administratifs	72